MAIRIE DU LALLEY

Le Petit Lalleyrou n°2-3/2020

Le mot du maire

Comment ne pas évoquer la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus ?
Cet épisode sans précédent a des conséquences sur nos vies personnelles, professionnelles, amicales et associatives. Bref sur tout ce qui fait le cours habituel de nos existences.

Il y aurait beaucoup de choses à dire !

Mais ce qu'il faut retenir en priorité, c'est le sens de civisme dont la majorité d'entre vous fait preuve en respectant le confinement.
Je remercie les employés communaux qui remplissent leur mission dans des conditions difficiles.
Je tiens à remercier les élus sortants dont le mandat a été prolongé de quelques semaines et les nouveaux élus dont l'installation a été perturbée. Tous se sont mobilisés pour aider dans cette période si particulière.
Désormais, le nouveau Conseil Municipal est opérationnel pour mettre en œuvre ce qu'il est possible de réaliser à l'heure actuelle et par la suite de nouveaux projets dès que nos finances nous le permettront.
Je vous remercie pour votre confiance, j'en suis particulièrement fier et ferai, le maximum chaque jour pour m'en montrer digne.
Je vous laisse découvrir la nouvelle version de notre journal municipal.

Tous ensemble, pour affronter les défis de demain.

Le Maire
Christian FIERRY-FRAILLON

Les commissions Municipales

FINANCES

Président	Le Maire-Fierry-Fraillon Christian
Vice-Présidente	Simoes Sandrina
Membres	Le Conseil Municipal
Champ d'action / Compétences :	Suivi budgétaire, Examen des comptes administratifs/ Préparation des budgets et des décisions modificatives de crédits. Liens avec la Trésorerie.

APPEL D'OFFRES

Président	Le Maire-Fierry-Fraillon Christian
Vice-Présidente	Simoes Sandrina
Membres	Drain Marie-Pierre, Leprince Nicole, Trésorière
Champ d'action / Compétences :	Mise en œuvre et suivi des marchés en lien avec la commission dont relève l'objet du marché, ouverture des plis

VOIRIE ET TRAVAUX NE RELEVANT PAS D'UNE COMMISSION

Président	Le Maire-Fierry-Fraillon Christian
Vice-Président	Claude Jean-François
Membres :	Zahm Daniel, Zanardi Guy.
Référent sécurité routière :	Zahm Daniel
Champ d'action / Compétences :	Travaux Voirie Sécurité routière. Observation. Les arrêtés de voirie pris par Le Maire, sont notifiés à la commission par le secrétariat.

AMENAGEMENTS

Président	Le Maire-Fierry-Fraillon Christian
Vice-Présidente	Drain Marie-Pierre Le Maire déléguera à Marie-Pierre Drain la gestion des cimetières. Cette délégation s'appliquera sans empêchement du Maire. Il est rappelé que cette délégation est valable sous la responsabilité du Maire et que l'adjoint délégué, s'oblige à rendre compte au Maire de toutes les décisions, informations importantes relevant du domaine d'application. L'adjoint délégué est responsable de la communication aux membres de la commission.
Membres	Cauchard Jacques, Leprince Nicole, Simoes Sandrina
Champ d'action / Compétences :	Embellissement de la Commune, Cimetières.

URBANISMEHABITAT/LOGEMENTS

Président	Le Maire-Fierry-Fraillon Christian
Vice-Présidente	Simoes Sandrina
Membres :	Cauchard Jacques, Claude Jean-François, Drain Marie-Pierre, Leprince Nicole
Référent Urbanisme	Simoes Sandrina Le Maire déléguera à Sandrina Simoes la gestion de l'Urbanisme. Cette délégation s'appliquera sans empêchement du Maire. Il est rappelé que cette délégation est valable sous la responsabilité du Maire et que l'adjoint délégué, s'obligent à rendre compte au Maire de toutes les décisions, informations importantes relevant du domaine d'application. L'adjoint délégué est responsable de la communication aux membres de la commission. Les informations personnelles/confidentielles relatives aux autorisations, droit des sols ne sont pas communiquées durant l'instruction.
Référent Habitat/Logement	Claude Jean-François. Si le projet est en lien avec une installation agricole, la commission agriculture sera avisée.
Champ d'action / Compétences :	Examen des dossiers de permis de construire, de demandes de travaux ou d'aménagement. Suivi des locations des logements communaux.

EAU, ASSAINISSEMENT, RESEAUX SECS

Président	Le Maire-Fierry-Fraillon Christian
Vice-Président	Zanardi Guy
Membres	Claude Jean-François, Fernbach Isabelle, Leprince Nicole, Simoes Sandrina
Référent Eau	Fierry-Fraillon Christian
Référent Assainissement	Zanardi Guy
Référent Très Haut Débit/Réseaux secs	Simoes Sandrina et Daniel Zahm

Champ d'action / Compétences	Entretien des réseaux eau/assainissement. Relation avec les abonnés. Réseaux électriques. Éclairage public, Internet et téléphonie.

AGRICULTURE, FORETS, CHEMINS

Président	Le Maire-Fierry-Fraillon Christian
Vice-Président	Cauchard Jacques
Membres	Fernbach Isabelle, Oddos Élise, Zanardi Guy
Référent Agriculture	Cauchard Jacques. Dans le cas d'un projet incluant une demande d'habitat, la commission urbanisme/habitat/logement sera avisée
Référent Chemin	Cauchard Jacques
Référents Forêt	Fierry-Fraillon Christian et Simoes Sandrina
Champ d'action / Compétences	Relations avec le monde agricole, Alpages, Suivi et gestion de la forêt communale en lien avec l'ONF, Entretien des chemins

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE, SENTIERS, CULTURE, ESPACE GIONO, PATRIMOINE

Président	Le Maire-Fierry-Fraillon Christian
Vice-Président	Sionneau Philippe
Membre	Claude Jean-François
Référent Développement touristique	Sionneau Philippe
Référent Sentiers	Sionneau Philippe
Référent Culture – Espace Giono	Sionneau Philippe
Référent Patrimoine/Archives communales	Claude Jean-François
Champ d'action / Compétences	Relations avec les professionnels du tourisme. Animation des réunions avec les bénévoles. Suivi et valorisation du patrimoine. Sentiers de randonnées. Espace Giono.

ACTION SOCIALE, SOLIDARITE, ECOLE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE

Président	Le Maire-Fierry-Fraillon Christian
Vice-Présidente	Drain Marie-Pierre. Le Maire déléguera à Marie-Pierre Drain la gestion des Affaires Scolaires. Cette délégation s'appliquera sans empêchement du Maire. Il est rappelé que cette délégation est valable sous la responsabilité du Maire et que l'adjoint délégué, s'oblige à rendre compte au Maire de toutes les décisions, informations importantes relevant du domaine d'application. L'adjoint délégué est responsable de la communication aux membres de la commission.
Membres	Cauchard Jacques, Oddos Élise, Sionneau Philippe
Référent regroupement pédagogique intercommunal	Sionneau Philippe
Champ d'action / Compétences	École (transport, inscriptions, en lien avec la Communauté de Communes). Actions de solidarité. Relations avec les habitants, les familles et les jeunes. Liaison avec les intervenants externes

COMMUNICATION, SITE INTERNET, OUTILS NUMERIQUES, MANIFESTATIONS, VIE ASSOCIATIVE, SALLE DES FETES

Président	Le Maire-Fierry-Fraillon Christian
Vice-Président	Zahm Daniel
Membre	Claude Jean-François
Référent site internet, outils Numériques	Zahm Daniel
Référent Manifestations, Vie associative	Claude Jean-François
Référent Location salle des fêtes	Claude Jean-François
Champ d'action / Compétences	Administration du site internet. Mise en place des outils numériques. Diffusion des informations municipales et relatives à la vie associative, aux manifestations. Gestion et Location de la salle des fêtes

Pour joindre directement les membres de l'équipe municipale :
☎ 04.76.34.70.39

Christian FIERRY-FRAILLON, maire, mairiedelalley@wanadoo.fr
Marie-Pierre DRAIN, première adjointe, mp.drain@lalley.fr
Sandrina SIMOES, seconde adjointe, s.simoes@lalley.fr
Jacques CAUCHARD, Conseiller Municipal, j.cauchard@lalley.fr
Jean-François CLAUDE, Conseiller Municipal, jf.claude@lalley.fr

Nicole LEPRINCE, Conseillère Municipale, n.leprince@lalley.fr
Elise ODDOS, Conseillère Municipale, e.oddos@lalley.fr
Philippe SIONNEAU, Conseiller Municipal, ph.sionneau@lalley.fr
Daniel ZAHM, Conseiller Municipal, d.zahm@lalley.fr
Guy ZANARDI, Conseiller Municipal, g.zanardi@lalley.fr

Isabelle FERNBACH, Conseillère Municipale, a choisi de quitter l'équipe.

Déjà des actions…..

Communication aux habitants.

En raison de l'évolution de la crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid 19, aucune date de réunion publique n'a pu être arrêtée. Nous regrettons sincèrement de ne pas pouvoir vous rencontrer et échanger avec vous sur vos préoccupations et de ne pouvoir répondre publiquement à vos questions. Mais nous organiserons une réunion dès que possible. Dans l'intervalle n'hésitez pas demander un rendez-vous à un membre de l'équipe municipale, dont vous trouverez l'adresse mel et son rôle dans les commissions communales - en suivant le lien internet suivant :

https://lalley.fr/index.php/le-conseil ou en contactant la mairie.

Assainissement

Nous avons engagé une réflexion sur le schéma directeur et le zonage de l'assainissement avec l'appui d'un bureau d'études n'ayant jamais travaillé avec les municipalités précédentes. Ce travail aboutira également à une réunion publique dédiée. Les prises de décisions suivront.

Les travaux sur le réseau d'assainissement programmés pour finaliser le réseau de collecte dans le bourg de Lalley ont été suspendus. Ils pourront reprendre quand le niveau de trésorerie nous le permettra.

Eau potable

Vous avez pu constater que les bassins ont été fermés quelques semaines. Cela en raison d'un arrêté préfectoral plaçant toutes les Communes de l'Isère en situation d'alerte sécheresse renforcée. La situation est désormais revenue à la normale.

Nous avons dû intervenir sur le surpresseur du bourg, à la suite d'un manque d'eau. De l'eau en bouteilles a été distribuée aux habitants impactés. Afin de pallier ce problème, le remplissage des piscines a été réglementé : autorisé de 23h à 7h uniquement.

Plusieurs fuites sur le réseau ont été réparées au niveau de la maison Bailly et sur le chemin du Pavillon. Sachant que le montant de la redevance pour prélèvement de l'eau, (reversée à l'agence de l'eau) est conditionné à un bon rendement du réseau, un programme de résorption des fuites devra être engagé afin de préserver la ressource et d'éviter une majoration de 40%de la redevance.

Terrains Lesbros

À la suite de l'acquisition par la Commune des terrains Lesbros, une convention entre La Commune et des propriétaires privés, prévoyait la démolition du hangar. Ces travaux ont également été suspendus par souci d'économies.

Bâtiment de l'ancienne poste

Projet : Afin de compléter l'offre de logements nous avons demandé plusieurs devis pour la remise en état du T1. Aucune commande n'est passée pour le moment. *

Salle des fêtes

Il ne reste que quelques travaux qui seront réalisés par l'agent technique et des conseillers. En l'absence d'achèvement des travaux et de mise en conformité de la cuisine, la dernière visite de contrôle de sécurité incendie n'a donc pas pu avoir lieu.

La mise en location de la salle est néanmoins possible. Les tarifs ont été votés, mais encore une fois, la situation sanitaire n'est pas propice à l'organisation d'événements et nous n'enregistrons pas de demandes de locations.

D'un point de vue financier, nous avons demandé le report du remboursement d'une partie de la ligne de trésorerie que nous ne sommes pas en mesure de rembourser cette année. Le plan de financement définitif et son impact sur les finances communales pourront être établis dès que nous aurons, ou non, l'accord de l'établissement financier. Vous trouverez ci-dessous le plan de financement provisoire.

	DEPENSES		RECETTES	
ANNEE	POSTE DEPENSES	MONTANT TTC	DESIGNATION	MONTANT
2015	ETUDE/Maîtrise Oeuvre	1415		
2016	ETUDE/Maîtrise Oeuvre	12240		
2017				
2018	ETUDE/Maîtrise Oeuvre	51400		
2019	ETUDE/Maîtrise Oeuvre	21550	EMPRUNT LONG TERME	200000
	TRAVAUX/MARCHE	385610	SUBVENTION TEPCV	69370
	TRAVAUX Hors MARCHE	48290	DEPARTEMENT	133240
2020	ETUDE/Maîtrise Oeuvre	5510	TEPCV	18030
	TRAVAUX/MARCHE	101065	DEPARTEMENT	46760
	TRAVAUX Hors MARCHE	56925	DETR	103330
			REGION (attendue)	13550
2021			FCTVA/2019	59900
2022			FCTVA/2020	35700
		684005		679880
		-4125		

SOLDE PRET RELAIS	72000
REMBOURSMENT 2021	59900
REMBOURSEMENT 2022	12100

Commissions extra-municipales consultatives

Nous comptions également sur une rencontre avec les habitants, pour organiser et mettre en place les commissions extra-municipales. Afin de ne pas repousser leur constitution nous profitons de cette information pour lancer l'appel à candidature. Si vous souhaitez faire partie d'une commission merci d'adresser votre candidature, vos motivations et de faire connaître vos disponibilités en écrivant à Monsieur Le Maire. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 décembre. Le Conseil Municipal se réunira courant janvier pour décider de la composition des commissions extra-municipales et leur mode de fonctionnement.

Téléphonie / Internet

Devant la fréquence des pannes des réseaux mobile/fixe/internet nous avons demandé l'intervention d'Orange. Plusieurs interventions, vérifications techniques ont été réalisées.

Aucun problème matériel n'a été révélé. Deux des plus longues pannes rencontrées sont le fait d'actes de vandalisme. A ce jour, compte-tenu des rares signalements de la part des abonnés, les investigations sont stoppées. Nous vous invitons de nouveau à nous faire connaître les interruptions de réseaux que vous constatez ou à les signaler directement à votre opérateur.

Très haut débit

Deux places de parking sur la place Edith Berger ont été neutralisées afin que les chambres télécom restent accessibles en permanence. Elles ont été remplacées par deux emplacements de stationnement le long des jardinières.

La phase de déploiement du très haut débit devrait débuter à l'automne, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Elle nécessitera la délivrance par la mairie, d'arrêtés temporaires de voirie, sur une grande partie du réseau de voirie communal et départemental. Les entreprises sous-traitantes aviseront la Commune au moins 10 jours avant le démarrage des travaux, afin que les riverains puissent être prévenus.

La phase dite de raccordement des particuliers, ne pourra débuter que 3 mois après la fin des travaux de déploiement. Le coût du raccordement des particuliers devra normalement être couvert par l'abonnement, si le local est déjà raccordé au réseau de téléphonie.

Les raccordements emprunteront les infrastructures Telecom existantes (aériennes ou souterraines).

Sécurité routière

Une rencontre avec le département a été organisée. Il ressort que les actuels dispositifs dans la traversée d'Avers ne sont pas satisfaisants. La vitesse reste excessive surtout en entrées/ sorties du village.

L'insertion est dangereuse sur plusieurs croisements. Un système de mesure de la vitesse à été installé pendant quelques jours afin d'obtenir des données plus précises. Un inventaire des zones/croisements dangereux sera réalisé avant d'examiner les possibilités d'aménagements. Certains aménagements pourraient être subventionnés par le Département.

Chemins ruraux

Une liste des chemins ruraux nécessitant un entretien est en cours de réalisation. Le but étant de prioriser, chiffrer et de programmer les travaux d'entretien nécessaires.

Les nouveaux panneaux d'affichage ont été réceptionnés. Ils seront installés prochainement, à la Mairie et aux 3 cimetières.

Remerciements aux bénévoles pour l'arrosage, le nettoyage des emplacements de collecte des Ordures Ménagères.

*

Le projet de réaménagement de l'appartement installé dans l'ancienne Poste (les autres suivront peut-être) est la résultante du nombre important de demandes de locations qui arrivent en Mairie comme dans de nombreuses autres mairies dans le Trièves. Quelles qu'en soient les raisons, il semble s'agir d'un mouvement de fond. En dehors des 3 appartements de l'ancienne poste, tous les autres appartements communaux sont loués. En revanche il existe sur le territoire de la commune de nombreux logements vacants privés. Peut-être certains habitants seraient intéressés par l'idée de louer un bien inutilisé. Nous vous proposons de prendre contact avec la Mairie pour étudier la possibilité de réalisation de ce projet.

Le rythme de parution du petit Lalleyrou devrait devenir trimestriel, c'est du moins le rythme qui semble convenir à beaucoup. Nous souhaiterions qu'il puisse accueillir des articles venus de divers horizons. Alors dans un premier temps, nous souhaitons donner la parole aux associations de Lalley. Bien sûr en ces temps de confinement, il est sûrement compliqué de parler de ses activités. Mais il faut préparer l'avenir et le tissu associatif est sûrement le mieux placé pour ranimer la vie municipale, lorsque la crise sanitaire nous aura, enfin, tourné le dos. Alors n'hésitez à nous faire parvenir vos textes, vos propositions pour le numéro de janvier pour le 15/12/2020. Les prochaines dates de communication seront 15/03/2021, 15/06/2021, 15/09/2021 et donc 15/12/2021.

Pour sa 8ème édition, le marché d'été de Lalley fait peau neuve, il déménage ! En 2013, le marché de producteurs et d'artisans voit le jour dans le village à la Ferme Gourmande qui l'avait hébergé depuis.

Cette année, la mairie a proposé d'accueillir le marché devant la nouvelle salle de fêtes.

La formule est restée la même : marché du mercredi soir (horaires élargis cette année) entre 17h30 et 20h30, possibilité de faire ses courses avec des produits locaux, tables et chaises pour se restaurer et consommer ses achats sur place, ambiance conviviale, coin friperie.

Dans les produits présents, il y avait toujours légumes, viande, fromages (vache et chèvre), pain, œufs, confitures, glaces, miel, vin, pâtes, tofu, crêpes, yaourts, compotes, sirops, légumineuses, tartinades, coulis, objets en cuir, en bois, coutellerie, livres, petite restauration. Nouveauté de cette année, la présence d'un brasseur sur place !

Le public répondit présent, souvent en grand nombre, du 1er juillet au 26 août, devant la salle des fêtes de Lalley ! Une grande réussite donc. Le marché de Lalley est terminé mais vous pouvez retrouver une partie de l'équipe à Monestier du Percy le vendredi de 17H30 à 19H30 sur la place de l'église à partir du 04 septembre pour un marché d'automne et les légumes de Lionel à 18H à St Maurice en Trièves.

Des nouvelles de la Gigouillette

À la suite de l'épidémie du COVID 19, L'Association de Danse LA GIGOUILLETTE basée à LALLEY a dû cesser ses activités pour des questions sanitaires évidentes. L'association a repris ses activités dès Septembre 2020 en respectant toutes les mesures de sécurité en vigueur.

Dernière minute

À la suite de l'aggravation de la situation sanitaire et à la mise en place du couvre-feu

La Gigouillette a décidé d 'arrêter toutes ses activités de Danse à Lalley

Compte administratif de la commune
Voté lors du Conseil Municipal Du 10/03/2020

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 050,00	2 026,56		23,44
204	Subventions d'équipement versées	7 100,00	3 539,04		3 560,96
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	755 700,00	495 852,60	255 000,00	4 847,40
Total des dépenses d'équipement		764 850,00	501 418,20	255 000,00	8 431,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	235,00	231,83		3,17
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00			500,00
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	1 154,00			
Total des dépenses financières		1 889,00	231,83		1 657,17
45...	**Total des opé. pour compte de tiers**				
Total des dépenses réelles d'investissement		766 739,00	501 650,03	255 000,00	10 088,97
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*				
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL		766 739,00	501 650,03	255 000,00	10 088,97
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		104 251,87			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	63 300,00	241 042,40		-177 742,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Subventions d'équipement versées				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		63 300,00	241 042,40		-177 742,40
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	5 000,00	6 006,41		-1 006,41
1068	Excédents de fonct. capitalisés	137 151,87	137 151,87		
138	Autres subv. d'invest. non transf				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		142 151,87	143 158,28		-1 006,41
45...	**Total des opé. pour le compte de tiers**				
Total des recettes réelles d'investissement		205 451,87	384 200,68		-178 748,81
021	*Virement de la section de fonctionnement*	-9 000,00			
040	*Opé. d'ordre de transfert entre les sections*	3 539,00			3 539,00
041	*Opérations patrimoniales*				
Total des recettes d'ordre d'investissement		-5 461,00			-5 461,00
TOTAL		199 990,87	384 200,68		-184 209,81
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	101 040,00	99 984,66			1 055,34
012	Charges de personnel et frais assimilés	97 000,00	91 570,40			5 429,60
014	Atténuations de produits	27 400,00	26 751,00			649,00
65	Autres charges de gestion courante	42 906,90	27 496,03			15 410,87
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	268 346,90	245 802,09			22 544,81
66	Charges financières	2 700,00	1 676,42			1 023,58
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	1 773,53				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	272 820,43	247 478,51			25 341,92
023	*Virement à la section d'investissement*	9 000,00				
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*	3 539,00				3 539,00
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.*					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	12 539,00				12 539,00
	TOTAL	285 359,43	247 478,51			37 880,92
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges		150,48			-150,48
70	Produits des services, du domaine et ventes...	38 800,00	22 066,93			16 733,07
73	Impôts et taxes	122 000,00	125 978,00			-3 978,00
74	Dotations et participations	74 800,00	83 050,10			-8 250,10
75	Autres produits de gestion courante	38 800,00	39 994,22			-1 194,22
	Total des recettes de gestion courante	274 400,00	271 239,73			3 160,27
76	Produits financiers		2,75			-2,75
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	274 400,00	271 242,48			3 157,52
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.*					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	274 400,00	271 242,48			3 157,52
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	10 959,43				

Les Finances 2020

En ce qui concerne les fiances 2020, le budget a été voté le 10/03/2020. Plusieurs grosses opérations lancées dans les année précédentes (mise en place du PLU, enfouissement des réseaux secs, transfert du columbarium et la réhabilitation de la salle des fêtes) ont monopolisé toutes les capacités d'auto-financement et d'emprunts de la commune.

Nous devons être vigilants à ne pas aggraver la situation financière de la commune mise en difficulté temporairement par ces investissements.

Au vu du compte administratif 2020, mous serons en mesure de quantifier notre capacité à investir sur de nouveaux projets.

La vie au village

Naissances

Guénaëlle RAY fille de Xavier et Audrey RAY (VIVAL) née 19/10/2020

Décès,

Albertine-Marcelle GUICHERD	épouse SAINT-JEAN	20/10/1924 - 11/02/2020
Edmond Marcel LESBROS		12/06/1921 - 19/02/2020
Noël Augustin TUFFERY		06/12/1934 - 02/03/2020
Madeleine Marie FAGOT	épouse PHILIP	11/10/1927 - 31/03/2020
Marius-Emilien-Siméon DECORPS		22/08/1937 - 01/05/2020
Sylvette-Antoinette REYMOND	épouse CUILLERIEZ-ROUX	15/07/1930 - 16/06/2020
Gérard-Jean-Yvon TURC		02/04/1944 - 12/09/2020

Mariages / Pacs

Lucien PERRIER et Antonella GAMMARIELLO	21/02/2020
Rémi FERAUDET et Audrey DESSARCE	19/09/2020
Yohann ROUX et Clotilde VASSALO	08/08/2020

Et bienvenue dans la commune à ….

Monsieur et Madame PASCAL et leur 3 enfants, Monsieur Hugo PEDEL et Marie REVELLI, Madame Johanna MAILLEFERT, Monsieur et Madame JUST, Monsieur Philippe CHAUSSIDIERE, Madame Agnès REY, Monsieur Etienne SPANJAARD et Chloé LAROCHE, Madame Bélinda DYASON, enfin Axel TRUFFET et Eva TUVEIRA se sont installés à Avers, Alexandre JOVER et Marion MICOUD sont de retour à Lalley.

Hommage à Samuel Paty

A l'initiative d'Anne-Marie FITOUSSI, maire de Tréminis, mercredi 21 octobre, entre Mairie et école, symboles de la République, dans l'horizon grandiose du Grand Ferrant dominant les présents, s'est tenue une cérémonie intercommunale à la mémoire et en honneur de Samuel PATY, décapité par un terroriste islamiste. Alors qu'à Paris, dans le symbole même de l'instruction publique, la Sorbonne, la victime expiatoire de la barbarie était faite commandeur des palmes académiques, décorée de la légion d'honneur et que son fils était adopté par la nation et en devenait le pupille, à Tréminis le Haut Trièves prenait sa part de l'hommage national.

Madame la maire de Tréminis a rappelé sobrement, la voix tremblante d'émotion la devise de la République qui aux frontons des hôtels de villes et des écoles est le symbole d'un pacte français que certains voudraient abattre : Liberté- Égalité-Fraternité. Pour elle Samuel PATY est le héros ordinaire de la Liberté d'enseigner, de la liberté d'expression. En l'absence de Christian Fierry-Fraillon, retenu pour raison professionnelle, Marie-Pierre DRAIN, première adjointe de Lalley, lui a succédé pour exalter le vivre ensemble et la laïcité faite de tolérance et de coexistence pacifique entre toutes les religions. Alain VIDON, premier adjoint à Saint-Baudille-et-Pipet et vice-président de la Communauté des Communes du Trièves, a conclu en rappelant l'importance de l'ensemble éducatif pour que de telles choses ne se reproduisent pas. Représentant des historiens-géographes, un enseignant exprima avec véhémence la douleur indicible d'une corporation meurtrie mais aussi la foi en la mission qui repose sur le corps enseignant.

Lalley était massivement représenté à cette poignante cérémonie qui se termina par une lourde minute de silence seulement troublée par les rafales de la tempête Barbara. Outres une grande partie du Conseil municipal, son ancien maire, des habitants nombreux étaient présents comme ceux des villages voisins solidaires en la foi républicaine.

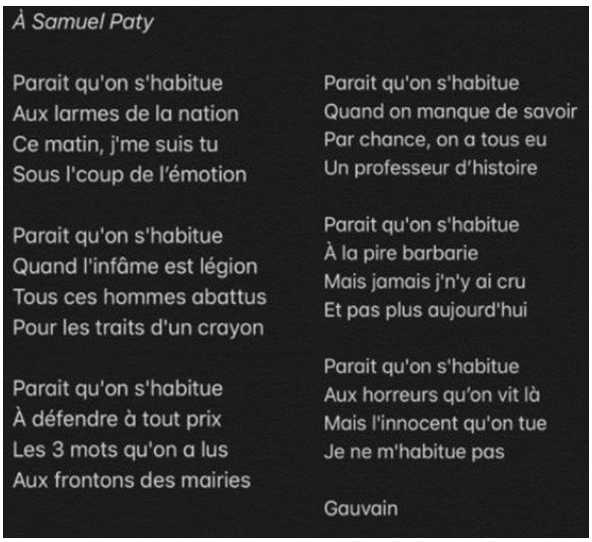

À Samuel Paty

Parait qu'on s'habitue
Aux larmes de la nation
Ce matin, j'me suis tu
Sous l'coup de l'émotion

Parait qu'on s'habitue
Quand l'infâme est légion
Tous ces hommes abattus
Pour les traits d'un crayon

Parait qu'on s'habitue
À défendre à tout prix
Les 3 mots qu'on a lus
Aux frontons des mairies

Parait qu'on s'habitue
Quand on manque de savoir
Par chance, on a tous eu
Un professeur d'histoire

Parait qu'on s'habitue
À la pire barbarie
Mais jamais j'n'y ai cru
Et pas plus aujourd'hui

Parait qu'on s'habitue
Aux horreurs qu'on vit là
Mais l'innocent qu'on tue
Je ne m'habitue pas

Gauvain

Infos pratiques

MAIRIE
Horaires d'ouverture : Mardi de 10H à 12H et Jeudi de 14H à 16H
Contacts :
☏: 04.76.34.70.39 / 🖷 : 04.76.34.75.02
✉ : mairiedelalley@wanadoo.fr
Site internet : https://Lalley.fr
Le Maire reçoit sur RDV, auprès du secrétariat de Mairie, vous pouvez contactez l'équipe municipale :

Christian FIERRY-FRAILLON, Maire ✉ mairiedelalley@wanadoo.fr
Marie-Pierre DRAIN, 1ère adjointe, ✉ : mp.drain@lalley.fr
Sandrina SIMOES, 2de adjointe, ✉ : s.simoes@lalley.fr
Jacques CAUCHARD, C.M., ✉ : j.cauchard@lalley.fr
Jean-François CLAUDE, C.M., ✉ : jf.claude@lalley.fr
Nicole LEPRINCE, C.M., ✉ : n.leprince@lalley.fr
Elise ODDOS, C.M., ✉ : e.oddos@lalley.fr
Philippe SIONNEAU, C.M., ✉ : ph.sionneau@lalley.fr
Daniel ZAHM, C.M., ✉ : d.zahm@lalley.fr
Guy ZANARDI, C.M.,✉ : g.zanardi@lalley.fr

ESPACE GIONO
Janvier à Juin : vendredi et samedi de 16 h à 18 h.
Juillet et Août : mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 15 h à 18 h.
Septembre à Décembre : vendredi et samedi de 16 h à 18 h.
Fermeture du 20/12/2019 au 15/02/2020.
Contact : 04 76 34 78 23 / Philippe SIONNEAU, C.M., ✉ : ph.sionneau@lalley.fr

---

La BIBLIOTHEQUE, RELAIS DE LA MEDIATHEQUE DU PERCY, UNE LUDOTHEQUE
Janvier à Juin : vendredi et samedi de 16 h à 18 h
Juillet et Août : mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 15 h à 18 h
Septembre à Décembre : vendredi et samedi de 16 h à 18 h
Fermeture du 20/12/2019 au 15/02/2020.
Cotisation annuelle : individuelle 10 euros / famille 15 euros

---

TRIEVES
COMMUNAUTE DE COMMUNES
http://cc-trieves.fr
Pôle de Monestier de Clermont ☏ : 04 76 34 11 22, 🖷 : 04 76 34 13 37, 300, chemin Ferrier, 38650 Monestier de Clermont, ✉ accueil@cdctrieves.fr, Lundi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Mardi, mercredi et jeudi de 08h30 à 12h00
Pôle de Mens ☏ : 04 76 34 67 66, Rue des Aires, 38710 Mens,✉ : m.farcat@cdctrieves.fr
Lundi et mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 / Jeudi de 8h30 à 12h00
Pôle de Clelles ☏ : 04 76 34 44 29, Place de l'Église 38930 Clelles, ✉: accueil.clelles@cdctrieves.fr ,
Lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Salle des fêtes (polyvalente)

Voté en 1962/63 par la dernière municipalité présidée par Albert PERRIER, les travaux furent réalisés par celle de son successeur Gilbert PELLOUX. Inaugurée en 1964, il y a donc 56 ans, la salle eu ses heures de gloire.

La construction de la salle des fêtes entraîna la mise en place du Comité des Fêtes dont le premier Président fut Gilbert PELLOUX en 1964. Les présidents se succédèrent : André FLUCHAIRE en 1965, Gilbert MAGNAT en 1967, Gaston PELLOUX en 1971, Lucien ROUX, Odette TRIOLET en 1982, Maryse MAGNAT en 2002, Marie-Thérèse TRIPIER en 2003, Éric GIRAUD, Marie-Pierre DRAIN pour terminer par Jean-Jacques LABALME, l'actuel Président.

Notre salle vit défiler certains grands noms de la chanson française comme Michel POLNAREFF, Jean FERRAT ou Georges CHELON. Durant des années les activités furent nombreuses, des bals (pour les estivants, celui des chasseurs, celui de la Vogue, celui pour le sou des écoles). Selon les Présidents et les Maires, l'action fut mise sur le Théâtre, sur le cinéma, sur les soirées conviviales, sur les fêtes de rue.

Après presque 60 ans de vie, la vieille dame avait besoin d'une mise aux normes et d'un rafraîchissement, d'être mise aux normes sur le plan de l'isolation thermique et de la production énergétique pour le chauffage. La Municipalité de Michel PICOT a donc décidé de lancer le chantier de réhabilitation.

Le chantier s'est achevé dans la première partie du mois de Juin et la Commission de sécurité qui a visité l'équipement a donné une autorisation partielle d'utilisation. Le problème empêchant une utilisation complète est la cuisine. Notamment du fait de l'absence

d'une porte coupe-feu entre le local cuisine et la salle. Par suite d'une visite de chantier, le bureau de contrôle avait signalé ce manquement et Christian FIERRY-FRAILLON a pu en faire la commande. Le problème majeur est l'équipement électrique dont la puissance ne peut être validé.

Pour la commune, des chantiers successifs d'importance majeure sur une seule mandature ont limité les finances. Il fut donc compliqué de mettre aux normes cette cuisine du moins en début de mandature, ainsi qu'une réelle politique culturelle et festive. La covid bloque actuellement toute avancée. Au moins disposons nous d'un équipement certes incomplet, mais utilisable et à l'intérieur agréable et fonctionnel.

La Salle a pour vocation d'accueillir diverses activités. Elle sera donc mise à la disposition des différentes associations de la commune de LALLEY gratuitement, dans l'exercice de leurs activités habituelles au long de l'année ou lors de leurs manifestations exceptionnelles dans la limite de 3 fois par an.

Elle pourra en outre être louée à des particuliers pour des réunions de type familial ou amical, à des organismes ou associations extérieurs à la commune en fonction des disponibilités. L'utilisation de la salle est réservée prioritairement aux activités organisées ou prévues par la commune, aux mouvements associatifs locaux et particuliers résidant dans la commune.

Un règlement intérieur sera voté par le Conseil Municipal et chaque utilisation de la salle comportera la signature d'une convention entre la Mairie et l'utilisateur. Nous espérons, dès que ce sera possible, pouvoir organiser un moment convivial autour de la réouverture de la salle après réhabilitation.

Reste à donner une véritable personnalité à cet équipement, à la dénomination simple de salle des fêtes nous voulons traduire une véritable polyvalence, que cette salle soit ouverte aux festivités bien sûr, mais aussi à la culture et nous espérons le retour des écrans vagabonds du Trièves, le plus tôt possible. La première chose est de donner un nom à cette salle.

Afin de donner un nom à la salle de Lalley veuillez utiliser le talon ci-joint :
(A renvoyer ou à déposer au secrétariat de la mairie de Lalley jusqu'au 31/12/2020.)

✂----------

Pour que la salle des fêtes (polyvalente) ait un nom

Je vous propose……..

Nom : ……..

Prénom : ……

Lalley, le village aux 6 cimetières

Le conseil Municipal du 29/06/2020 en délibérant sur les cimetières de Lalley, afin d'en compléter le règlement des vient d'écrire une page supplémentaire de l'histoire des nécropoles lalleyrouses. Savez-vous que sur le territoire de Lalley on compte actuellement six cimetières ou anciens cimetières !

Les six emplacements cinéraires sont tous des époques moderne et contemporaine. A l'heure actuelle, aucune fouille n'a révélé de nécropoles anciennes sur le territoire communal. Pourtant Lalley et Saint-Maurice se trouvent sur le tracé de la voie romaine et des traces d'habitat ont été relevés.

Au Moyen-Age et jusqu'à la révolution, Lalley fait partie du mandement (seigneurie) de Saint-Maurice qui est aussi la paroisse. Lalley est probablement un alleu (une terre libre) mis en place par le seigneur qui n'est autre que le Dauphin, afin d'attirer de nouvelles populations sur les terres du fief. En 1324 le Dauphin Guigues VII octroie une charte aux habitants, privilèges exorbitants que tous les seigneurs successifs voudront restreindre voire détruire.

Depuis quand la communauté libre de Lalley possède-elle un cimetière et une chapelle on ne sait pas exactement, mais on peut imaginer que ces deux « équipements » sont issus des guerres de religions. En 1598 le hameau-fief d'Avers est rattaché à la paroisse de Saint- Maurice. Est-ce à ce moment que le village de Lalley plus proche d'Avers est doté d'une chapelle et d'un cimetière ? Peut-être.

Autre hypothèse, pas forcément opposée, voire complémentaire est liée à la famille de Brunel, originaire de Lalley mais seigneur de Saint-Maurice, farouchement réformée. Claude de Brunel fut fidèle lieutenant de Lesdiguières. Établir à Lalley une chapelle catholique, consacrée à la Vierge Marie, peut apparaître à la fois comme une nouvelle forme d'opposition au pouvoir seigneurial et une volonté d'offrir aux catholiques un lieu de culte traditionnel en terre protestante.

La chapelle occupait l'espace du chœur de l'église actuelle. Tout autour d'elle était le cimetière s'étalant sur l'avant et le côté droit de l'église et tout le terrain de l'actuel jardin-terrain de boules. Entre le XVIIe siècle et 1894, des générations de Lalleyrous sont inhumées dans cet espace qui sera entouré au milieu du XIXe siècle d'un long mur réalisé par le sieur Antoine MIRAILLET, maître maçon, né en 1811 à la Faurie et installé à Lalley. Les travaux qui furent exécutés en 1842 coûtèrent au budget communal la somme de 372 fr.

Dans ce premier cimetière pas de concession, pas de tombeau, les défunts sont enveloppés dans un linceul, souvent un simple drap, et mis en terre. Celui qui fait office de fossoyeur suit une rotation qui fait que 5 ans, 10 ans peut-être 15 ans plus tard on ensevelissait les nouveaux défunts sur les précédents.

A la fin du XVIIIe siècle, Louis XVI entame une politique hygiéniste, qui se renforça sous Napoléon 1er et les régimes suivants afin que les cimetières ne soient plus des risques sanitaires. C'est d'ailleurs dans ce cadre que sera édifié le mur MIRAILLET.

C'est par une délibération en date du 10 aout 1869 que le Conseil Municipal présidé par Antoine GAUTHIER, en vertu de l'ordonnance royale du 06 décembre 1843, décida de réglementer et taxer le placement dans le cimetière. Le préfet autorisa le conseil de Lalley à voter le tarif pour des concessions perpétuelles, trentenaires et temporaires.

Peu à peu, on divise le cimetière en parcelles que l'on concède aux familles désireuses de construire des tombeaux familiaux. On ne peut qu'imaginer l'aspect du cimetière catholique de Lalley au cours du XIXe siècle où coexistaient, parties traditionnelles où les plus humbles, les plus pauvres, continuaient d'être ensevelis comme dans une fosse commune et le grignotage sans cesse plus important des caveaux « privatisés ».

En 1879 la communauté protestante du village sollicita la possibilité d'avoir son cimetière, comme vingt ans plus tôt, elle avait demandé à la municipalité l'érection d'un temple réformé. Germain FAZENDE, maire de Lalley, protestant lui-même, le 08/08/1879 fit l'acquisition d'un terrain de 268 m2 auprès du sieur Auguste TERRAT pour servir à l'établissement de ce nouveau cimetière non loin du chemin de Chantelouve.

Si le terrain fut acquis pour 100 fr., la construction des murs en maçonnerie et la mise en place d'un portail à deux battants demanda 398 frs. L'opération greva le budget communal de 498 fr. La demande des protestants fut immédiatement suivie d'une demande identique des habitants d'Avers.

C'est en 1880 que le cimetière d'Avers vit le jour, 3e nécropole de la commune, on pourrait dire que le cimetière d'Avers est le frère jumeau de celui construit pour les protestants, les surfaces sont presque les mêmes et les portails sont réalisés par Pierre MOUNIER, charron à Lalley. Les deux ouvrages avaient un poids total de 534 kg et coûtèrent à la commune 400 frs. Les murs de d'enceinte furent réalisés par Maximin BERTRAND, charpentier à Monestier du Percy qui remporta l'adjudication ayant fait un rabais de 4% pour une somme totale de 438 frs ! Pour réaliser les travaux avec lui il s'associa avec Célestin Blache, maçon lui aussi du Monestier.

Malgré la soustraction des protestants du village et des citoyens d'Avers, confrontées à la généralisation de la forme contemporaine d'inhumation en concessions, poussées par les diverses réglementations hygiénistes, les municipalités de Lalley durent envisager souvent sans résultat, de créer un nouveau cimetière. Dès 1892 la municipalité prépare le financement du projet en faisant réaliser une coupe de bois de 400 m3 dans le canton des Moures de la forêt communale. En 1894 l'Assemblée communale, présidée par Léon NICOLAS scieur et chef d'entreprise, fervent républicain, vota enfin la création d'un nouveau cimetière « hors les murs ».

L'ancien cimetière catholique n'est pas fermé pour autant immédiatement, ceux qui possédaient une tombe dans cet espace pouvaient continuer à se faire enterrer. La municipalité ne décida pas le déclassement et n'organisa pas de translation des

restes inhumés, mais les familles préfèrent le nouveau cimetière et peu à peu, surtout après la première guerre mondiale, l'oubli et les herbes folles envahirent l'ancien cimetière. C'est bien longtemps après, au milieu des années 50 que la municipalité présidée par Albert PERRIER décida d'y installer un lieu pour se reposer à l'ombre des tilleuls et jouer aux boules.

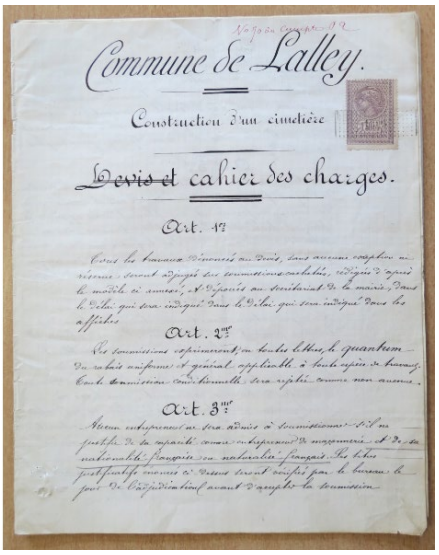
Commune de Lalley.

Construction d'un cimetière

Devis et cahier des charges.

Art. 1er

Art. 2me

Art. 3me

Comme on a pu le voir lors de la construction des cimetières Protestant et d'Avers le principal investissement, en dehors du terrain, réside dans la construction des murs d'enceinte. Pour le nouveau cimetière l'estimation des travaux par les services municipaux, validée par le Préfet était de 2240 frs. Cinq entreprises participèrent à l'appel d'offre dont Casimir MIRAILLET fils d'Antoine qui avait édifié le mur du cimetière catholique en 1842.

Casimir MIRAILLET proposa une remise de 25%, mais il ne fut pas le moins disant, Adolphe ROMANS, entrepreneur à Saint-Maurice proposa une remise de 30% et remporta l'adjudication.

C'est le 15 novembre 1893, que le Préfet de l'Isère, autorisa la commune de Lalley et Léon NICOLAS son maire à faire l'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à Eugène FAGOT pour une surface de 16 ares 20 centiares et pour la somme de 1280 frs. Bien qu'expertisé par une enquête indépendante, le Préfet avait trouvé la somme surévaluée avant de finir par accepter.

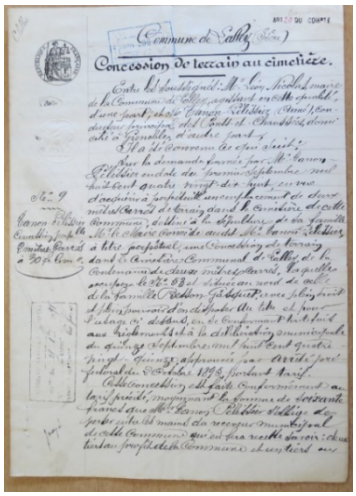
(Commune de Lalley)

Concession de terrain au cimetière.

A partir de 1895, à l'aube du XXe siècle, les premières concessions sont mises en vente par la marie. Le terrain acquis a été délimité par un haut mur et un large portail installé sur le chemin de Chantelouve. C'est le long des murs que l'on installe les nouvelles tombes. L'espace central est conservé comme lieu d'inhumation pour ceux qui qui ne peuvent se payer un caveau.

Bientôt il n'y a plus de place le long des murs, d'autre part la population dans sa quasi-totalité désire sa tombe personnelle. C'est ainsi qu'en 1936/37 puis dans les années 1960 l'ensemble de la surface cinéraire est loti.

Au début du nouveau millénaire, les cimetières municipaux du Bourg et d'Avers furent considérés comme trop exigus et en voie de saturation, en 2000 pour Avers et 2002 pour le Bourg, la municipalité présidée par Hubert ODDOS délibéra sur la création de nouveaux cimetières. Les cinquième et sixième de la commune furent créés mitoyens aux cimetières de 1880 et 1895. Les deux nouvelles nécropoles furent entièrement réalisées avec des moyens communaux puisque en effet les enceintes ont été construites par Marc PETERS, employé de la commune avec le renfort de quelques habitants.

Si le nouveau cimetière d'Avers trouve immédiatement une utilisation, plusieurs concessions sont installées, en 20 ans le nouveau cimetière de Lalley n'accueillit que le columbarium où furent déposées dans des niches les urnes cinéraires contenant les cendres des personnes ayant opté pour une incinération. Malheureusement, la tendance se portant de plus en plus sur ce mode d'inhumation, le columbarium communal fut vite insuffisant.

En 2014 la situation était la suivante, un cimetière municipal saturé mais renfermant de nombreuses tombes en déshérence, un nouveau cimetière vide avec un columbarium complet. La solution retenue fut d'entamer la reprise des concessions abandonnées selon une procédure longue, de reconstruire un nouveau columbarium en lieu et place de la tombe de la famille Jacques GAUTHIER.

Actuellement le nouveau columbarium est achevé. Le 10/03/2020, une émouvante cérémonie privée a permis le transfert des urnes.

Avec la délibération du Conseil Municipal du 29/06/2020 les habitants de la commune pourront avoir une autre possibilité de choix.

Un espace cinéraire ou champ d'urnes, sera installé dans l'un des espaces centraux. Le réceptacle d'urnes (aussi appelé cave-urne, casurne ou caveautin) est une sépulture cinéraire. De taille réduite (1 m², environ), le réceptacle d'urnes est enterré, laissant alors affleurer sa dalle supérieure pour recevoir fleurs, photographies ou dédicaces. Le réceptacle d'urnes à l'avantage de pouvoir être posé individuellement comme une sépulture miniature.

Avec ces opérations le nouveau cimetière communal de Lalley est donc devenu inutile, il a donc été déclassé. Tenant compte que le cimetière catholique est lui aussi désaffecté, il reste néanmoins encore quatre espaces cinéraires à Lalley.

Que doit-on faire de l'ancien nouveau cimetière. C'était la question que nous vous avons posé dans le cadre du questionnaire aux habitants. Il n'est pas question de reprendre ce que nous disant dans le 1er bilan de l'enquête. Mais si l'on peut dégager une tendance pour cet équipement municipal c'est vers des équipements au bénéfice de tous et des associations que vont vos réponses..

ESPACE COMPOSTAGE

Voici un petit aide-mémoire pour l'utilisation de l'espace compostage.

Seul le BAC DE REMPLISSAGE doit être utilisé prioritairement par les habitants en y plaçant à l'intérieur :

EPLUCHURES (fruits, légumes, agrumes)

RESTES DE REPAS (hors viande)

PELOUSES TONDUES

MARC DE CAFÉ

Dès que vous ajoutez de la matière dans ce bac, brassez avec l'aide de la fourche bêche qui se trouve à l'intérieur et toujours la replacer dans le bac.

SONT INTERDITS DANS CE BAC :

COQUILLES (mollusques),

OS,

LITIERE,

CENDRES,

DECHETS VERTS NON BROYES (terre en pot, feuilles, branchettes) comme la photo ci-contre, ces déchets verts doivent être déposés à l'ancienne carrière entre Le village et Avers

BAC DE MATIERE SECHE

Mettre 2 à 3 seaux de matière sèche dans le bac de remplissage chaque semaine ou dès lors que ce dernier semble trop humide. Penser à remettre le seau dans le bac

C'est la Communauté des Communes qui prend en charge la réalimentation de ce bac

BAC DE MATURATION

NE RIEN METTRE DANS CE BAC. Ce dernier sert à entreposer le compost déjà bien décomposé dans l'attente de maturation. C'est la Communauté des Communes qui se charge du transfert du bac de remplissage à ce bac de maturation.

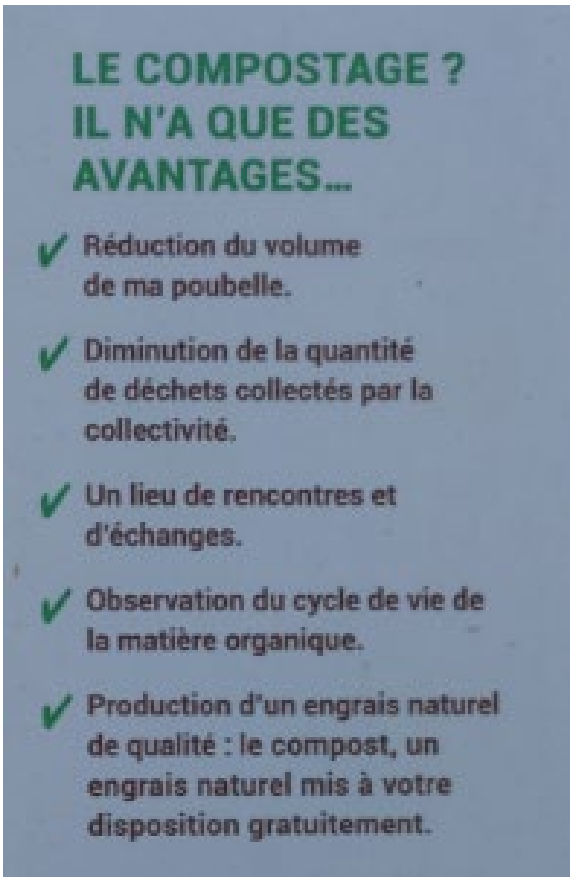

L'Hiver arrive faites les bons gestes

En effet l'hiver arrive. Depuis 8 mois la commune a réussi à être épargnée par la pandémie. Il faut que cela continue.

Le plus grand danger, pour tous, pour le pays serait que la grippe et la covid19 sévissent ensemble !

Un été riche en événements

03 juillet 2020, Lalley se souvient

Comme chaque année Lalley à commémoré le 10 juillet 1944. Malgré les 76 ans qui nous séparent de l''évènement le souvenir de cette journée tragique est toujours présent.

Ce dimanche 03/07/2020 a débuté par l'hommage à Saint-Maurice-en-Trièves à trois résistants fusillés alors qu'ils avaient réussi à s'extraire de la nasse du Vercors et qu'ils se pensaient à l'abri dans le Trièves. Cette erreur leur coûta la vie.

Après avoir assisté à la cérémonie, devant le monument honorant ce triste événement, les représentants des communes de Saint-Maurice et de Lalley, accompagnés d'élus de Chichilianne mais aussi des Sénateurs Frédérique PUISSAT et Guillaume GONTARD se transportèrent sur la route du Col de la Croix-Haute devant le monument érigé à la mémoire de Jean GAYVALLET et Louis PICARD.

Une colonne allemande, en provenance du sud de la France, se dirigeant vers la Normandie est signalée pour le 10 juillet 1944. Sur les plateaux du Vercors les américains ont parachuté des renforts. A l'aube, un commando composé des Américains du Capitaine Vernon TUPPERS et des Maquisards de BOURGEOIS, est en embuscade sur la route GAP-GRENOBLE, en contrebas du col de LA-CROIX-HAUTE sur la commune de Lalley. Le commando Franco-Américain prend position dans les rochers au-dessus la RN75, à un virage. Les Allemands ont été prévenus que la route serait semée d'embûches, ils ne savent pas où mais ils savent qu'ils seront attaqués. Les gars du commando mixte Franco-américains attendent les camions, postés sur les rochers qui surplombent le virage, près du petit pont qui enjambe le ruisseau des PELLAS. Quand les camions sont à portée de tir, les patriotes engagent le combat. Les camions sont lourdement armés et ripostent. Les hommes de la Wehrmacht ont placé une mitrailleuse sur chaque cabine des véhicules et, à l'arrière, des mortiers ; si bien que la riposte à l'attaque est vive et brutale, rapide, malgré leur situation peu confortable.

Les pertes allemandes sont importantes : 9 tués et une quinzaine de blessés dont certains décéderont par la suite à l'hôpital. La riposte a causé des dégâts aussi chez les maquisards. Louis PICARD, 23 ans est mort sur le coup d'un éclat de mortier en plein cœur. Jean-Fernand GAYVALLET, 18 ans blessé par balles n'a pu être secouru, il a réussi à se réfugier sous la végétation.

A quelques temps de là, au village la grande rafle commence, les Allemands ont décidé d'utiliser la population. Tous ceux qui tombent aux mains des hommes de la Wehrmacht sont rassemblés sur la place du village. Certaines femmes âgées ont du mal à suivre la marche, on les renvoie chez elles, Bientôt les Allemands estiment qu'ils ont assez de monde, entre 50 et 60 personnes. « Du village au col de la Croix Haute, il y avait 4 km que nous avons parcouru à pied, hommes, femmes et enfants encadrés par les soldats. Ils nous faisaient comprendre qu'au moindre signe de notre part vers les montagnes où se cachaient les maquisards nous serions fusillés » Marthe AMEN.

Découvert, Jean GAYVALLET est interrogé par les officiers allemands qui veulent avoir des renseignements sur le maquis et savoir si la population de Lalley est complice de l'attaque, s'il y a des maquisards au village. Jean GAYVALLET ne dira rien, malgré le déchaînement de violence qui disloque son corps.

Deux témoignages sont restés de cette atroce journée celui d'Angelo ZOIS et celui de Marthe AMEN C'est Prune VRIGNAUD qui a lu l'émouvante lettre de cette dernière, avant que ne s'élève dans le cirque de montagnes ensoleillées et un silence à peine brisé par la circulation routière, le chant des partisans puis la Marseillaise.

Lalley présente des œuvres inédites d'Edith BERGER

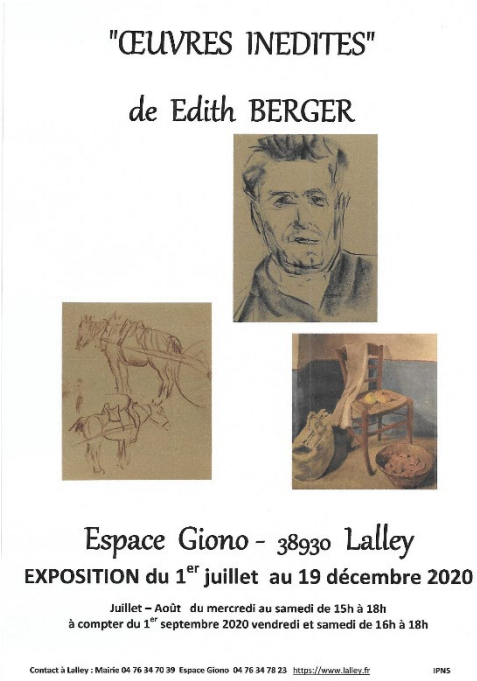

Jeudi 6 août a eu lieu le vernissage de l'exposition "Œuvres inédites d'Édith Berger", présentée à l'espace Giono jusqu'à fin décembre. À cette occasion et dans le cadre de Paysages-Paysages, Frederika Smetana, metteure en scène et comédienne de l'association "hôtel Europa/Golem théâtre", a donné en extérieur des lectures de textes et de courriers d'Édith Berger et Jean Giono. Rémi Beignier, salarié pour l'accueil d'été, a ensuite participé à la lecture d'une nouvelle extraite de "Faust au village".

Cette exposition temporaire est à l'initiative de l'équipe bénévole qui œuvre dans le musée. Elle a été possible grâce à Colette Pelous et Sylvie Choderlos de Laclos nièces d'Édith Berger, qui ont généreusement donné libre accès aux cartons contenant des dessins, des esquisses… conservés dans l'atelier de l'artiste.

Les bénévoles ont témoigné : « Il nous paraît intéressant de montrer d'autres productions que des peintures qui occupent l'exposition permanente. » L'équipe (Anne et Fredy) a encadré la plupart des œuvres de façon sobre afin de les mettre en valeur.

Les visiteurs ont été ravis de découvrir 31 œuvres d'Édith Berger jamais présentées au public : des pastels, des fusains, des crayolor, des sanguines et trois peintures qui reflètent tout le talent de l'artiste. Ils ont aussi apprécié les lectures qui leur ont donné envie de lire ou relire Giono.

Le Dauphiné Libéré – reprise de l'article de Françoise Mery

Exposition d'œuvres inédites de Edith Berger

"Il y a vingt ans que je suis avec un intérêt affectueux le travail d 'Edith Berger. Il y a vingt ans que je la vois s'approcher de plus en plus près de la vérité avec une patience d'ange. Elle est maintenant à un point ou le choix qu'elle fait pour exprimer les êtres et les choses coïncide exactement avec le choix que ces êtres et ces choses ont fait d'instinct pour exprimer leur propre vie, elle est le peintre du pain quotidien".

Jean Giono

Edith Berger disait :

Ma montagne est belle, la plus belle, et mon village est tout un monde... et je ne peux me résoudre à ramener cette grandeur à l'échelle des paysages communs.

Rémi Beignier, salarié à l'Espace Giono, les bénévoles Philippe Sionneau, Anne Picot-Oury, Fredy Tripart, et Frederika Smetana (Photo Le Dauphiné Libéré - Françoise MERY)

L'espace Giono présente toute cette année une exposition de 30 œuvres inédites d'Edith Berger sur ses thèmes favoris. Edith Berger a consacré son art à célébrer le Trièves, ses paysages, ses animaux, ses habitants.

Son œuvre est véritablement la mémoire et le vécu d'un pays au travers d'une très large histoire humaine. Vous avez toujours accès aux expositions permanentes des œuvres d'Edith Berger et du Trièves de Jean Giono.

Projets 2021 : les 20 ans de l'Espace Giono

Les projets prévus en 2020 pour célébrer le cinquantenaire de la mort de Jean Giono sont, par conséquence du confinement, reportés à 2021, année anniversaire des 20 ans de l'Espace Giono.

Le projet de "sentiers Berger Giono" mené avec la communauté de communes permettra, selon un parcours, de découvrir des lieux et places d'où Edith Berger a peint certains de ses tableaux, et des écrits de J Giono s'y afférant.

L'Espace Giono présentera une nouvelle et grande exposition sur la vie et l'œuvre de Jean Giono avec de nouveaux supports en association avec le Centre Giono de Manosque.

A suivre en 2021….

Informations transmises par les bénévoles de l'espace GIONO

Pierre SUZZARINI, Maire de Mens
Vice-Président à la culture de la CC du Trièves

Fanny LACROIX, maire de Chatel en Trièves
Vice-Présidente au Tourisme de la CC du Trièves

Un spectacle de danse à l'invitation de l'association « les décorations lalleysiennes »

Pour la quatrième fois en 5 ans et cela malgré l'absence d'ouverture de la salle des fêtes encore en finition, l'association Piment scène est venue illuminer une de nos soirées estivales.

Piment Scène est une aventure artistique et humaine menée par des professionnels du spectacle et de la pédagogie, par des passionnés, et par les enfants et les jeunes artistes eux-mêmes. Fidèle au travail mené depuis plus de 30 ans, l'association vise à développer chez les jeunes une pluridisciplinarité dans le domaine des arts scéniques dans un souci aigu de qualité artistique.

Les spectacles comportent des chorégraphies originales de danse modern-jazz, des scènes théâtrales issues du travail collectif d'écriture, et un répertoire tiré de la chanson française, internationale et des grands thèmes de la comédie musicale. Les chansons sont arrangées à deux ou trois voix, parfois spécialement pour les créations. Elles sont interprétées tantôt par le chœur, tantôt par des groupes réduits ou des solistes. Les décors sont également réalisés par les jeunes en atelier.

Depuis de nombreuses années les élèves de Piment Scène forgent leurs apprentissages en cheminant vers l'objectif d'un spectacle. Les Ateliers Spectacle proposent un volet complémentaire qui met l'accent sur le temps de l'exploration et la formation. Les Ateliers c'est :

Découvrir ! Outre la pratique du chant choral et du théâtre, les ateliers seront l'occasion d'aborder ponctuellement d'autres domaines du spectacle vivant comme la mise en scène, danse modern-jazz, le maquillage de scène, les percussions corporelles, le chant soliste, le clown théâtral, la régie lumière, le costume...

Apprendre ! L'idée est d'acquérir des outils, des notions techniques pour aller plus loin dans les apprentissages. La pratique au travers d'exercices offre alors le temps nécessaire pour approfondir chaque domaine sans la pression d'un résultat final.

Explorer puis créer ! Ces ateliers n'ont pas lieu dans le but unique de produire un spectacle. Pour autant, le temps accordé à la recherche, aux essais, aux erreurs, aux progrès, est l'opportunité de créer de petites formes de spectacles qui pourront rester au stade d'exercice ou bien devenir des productions. Les Ateliers Spectacle montreront sur scène en fin d'année un échantillon du fruit de leur travail.

C'est donc au résultat de ce travail auquel nous avons pu assister en cette chaude soirée du 19 juillet 2020.

L'association nous a en fait présentés deux spectacles indépendants les deux accompagnés au piano électrique.

Ce fut d'abord les plus jeunes qui fournirent leur prestation ou se mêlent danses chants, théâtre. En seconde partie le groupe des plus âgés offrit au public de Lalley et des villages alentour, venu nombreux assister à un moment musical et de poésie.

Honneur aux sportifs

Pour mieux connaître celui qui est entré tout droit dans l'histoire du tour de France ce jour de septembre 2020 rien de mieux que de luis laisser la parole.

« ***En 2002 j'ai commencé le vélo en voulant faire comme mon frère Léo. D'abord en école de cyclisme avec une pratique pluridisciplinaire : route, piste, VTT, cyclocross, sprint, jeux, trial... À partir de minime-cadet je me suis orienté plus sur la route et le cyclocross en hiver.***

Passionné de mécanique, j'ai également fait partie de la B'TWIN-U19 Racing Team de cadet 1 à junior 2, un groupe de jeunes testeurs de matériel. Je suis depuis resté très proche d'ingénieurs produits de chez Van Rysel avec qui je travaille toujours en co-développement sur les chaussures de route que je porte depuis cette époque.

En 2013, à mon passage dans la catégorie espoir, j'ai intégré la réserve de l'équipe professionnelle AG2R LA MONDIALE : Chambéry Cyclisme Formation, une suite logique dans la filière chambérienne. En 2019 j'ai réalisé ma plus belle performance lors du Giro d'Italia en remportant ma première victoire professionnelle lors de la 17ème étape ! Irréel ! »

Le lendemain de sa victoire pyrénéenne il déclarait « ***Que dire de plus ? C'est dingue, de la folie, un rêve de gosse qui se réalise ! La journée parfaite : vainqueur d'étape sur le Tour de France !!!! Plus combatif de l'étape en prime, Benoît avec qui j'étais échappé dans un groupe de 13 coureurs a consolidé son maillot à pois et Romain grappille 2 secondes et remonte ainsi 4eme du général. Sacrée journée !***

Merci à tous pour vos messages de félicitations, je suis un peu (beaucoup) submergé par la quantité... Alors un grand merci général ici, à tous. Merci pour votre soutien et à très vite, je vous attends nombreux sur le bord des routes quand on reviendra dans les Alpes ! »

Jean CASTEX, premier ministre a rendu hommage à la prouesse de Nans PETERS au soir de sa victoire : Né dans la capitale des Alpes, formé au Chambéry CF, victorieux dans mes chères Pyrénées : Nans Peters rappelle de la plus belle des manières que Le Tour de France est avant tout le tour de la France. Bravo !

Nans PETERS vient de prolonger son contrat avec son équipe et nous devrions le retrouver l'an prochain sur la Grande Boucle portant haut les couleurs du Trièves et un peu celles de Lalley et du Monestier du Percy. Au soir du championnat de Monde auquel Thomas Voeckler avait convié Nans PETERS le jeune triévois a déclaré fièrement et humblement : : « ***Champion du Monde ! Julian Alaphilippe est Champion du Monde !!... les gars on fait un super boulot autour de Julian…. Il est Champion du Monde ! Je suis super content d'avoir contribué à cette victoire ! C'est quelque chose de rare dans une carrière. Il faut profiter !*** »

Décidément l'été 2020 a largement souri aux sportifs lalleyrous. Tout le monde connaît Romaric TYTGAT-PELLOUX, professeur de Mathématiques, exploitant agricole producteur de culture de céréales, de légumineuses et de graines oléagineuses).

Moins de monde pense à lui dans le cadre sportif. Pourtant Romaric est un coureur à pieds de longue distance en sentier montagne de grande valeur, un traileur donc.

Le trail, la course nature ou la course en sentier, est un sport finalement récent, de course à pied, sur longue distance, en milieu naturel, généralement sur des chemins de terre, des sentiers de randonnée en plaine, en forêt ou en montagne.

On connaît tous le trail des passerelles, autour du lac de Monteynard. Sur un parcours largement modifié du fait des contraintes liées à la crise sanitaire ce dernier à eu lieu le Mercredi 26 août, le Trail a débuté avec l'épreuve du 3e Poste, depuis La Motte-d'Aveillans. 17km au menu. Des Crêtes du Versenat à la Pierre Percée, qui vit la victoire de Romaric TYTGAT-PELLOUX.

Décidément cette année étonnante à plus d'un côté sourit à notre sportif lalleyrou. Le 15 mars 2020, il avait déjà brillé sur le parcours de 13,5 km de Réallon. Le jeune sportif du team AS Sport-Meylan avait dominé la quelque soixantaine de participants. Il s'est imposé devant le Gapençais Damien AUGRY (team Snowshoes) et Léo DENAIS.

Quelques jours avant les Passerelles Romaric TYTGAT-PELLOUX avait brillé en remportant une seconde place bien méritée au trail des balcons de Châteauvieux. Une 2e place pour laquelle il avait dû batailler avec pugnacité jusqu'au bout.

BRAVO A TOUS LES DEUX !

Grace à Roland MASSEBEUF et « Aux décorations Lalleysiennes » Lalley compte un témoignage de plus

A l'impulsion des « Décorations lalleysiennes », La dernière œuvre de Roland MASSEBEUF a été inaugurée à Lalley vendredi 31 juillet 2020. Nous connaissions tous les fleurs de l'artiste qui à divers endroits du bourg ou d'Avers égayent divers coins du village.

Cette dernière œuvre que l'on pourrait dénommer le cheval et le laboureur a été installé un peu à l'extérieur du village près du Pont de la casse ou l'association avait déjà installé une ancienne charrette à foin transformé en un véritable jardin.

Comme à chacune de ses œuvres Roland MASSEBEUF n'utilise pour constituer ses sculptures que de matériaux de récupération. Sous ses mains, bidons d'huile usagés, ferrailles, parties d'anciennes machines agricoles, outils de jardin deviennent les éléments constitutifs de la sculpture.

La nouvelle œuvre de Roland MASSEBEUF est assurément la plus ambitieuse et la plus aboutie de l'artiste. Son art de la récupération atteint une véritable perfection.

L'art a toujours été le reflet d'une époque et de la sensibilité des hommes qui la vivent. Dans cet état d'esprit, la récupération d'objet dans l'art qui est une technique récente fait le portrait de notre société actuelle, une société de surconsommation et de gaspillage.

On ne peut simplement qualifier d'art de récupération les œuvres de l'artiste comme souvent un assemblage de récupération vers des compositions abstraites. Dans le cas présent l'utilisation des matériaux anciens, rejetés, abandonnés, aboutit au contraire à des compositions réalistes comme le montre le présent cheval ou la lavandière installée à Prusère.

Si la base de cet art est bien inscrite dans celui de la récupération, on est proche d'une fusion avec l'art brut, l'art industriel, mais aussi l'art naïf dans ce que fait Roland MASSEBEUF qui réussit une synthèse particulièrement agréable. Par cette installation l'artiste enrichit le patrimoine de la commune tout en augmentant la décoration.

L'installation s'est faite en présence d'un journaliste du Dauphiné Libéré dont l'article a permis d'augmenter le rayonnement du village et de l'artiste.

Réparation face à l'histoire

Sur la photo à gauche notre monument aux morts et la liste des morts pour la France qui y sont inscrits. 13 noms pour la guerre de 1914/1918 et 4 pour celle de 1939/1945.

Grace à des recherches récentes on peut dire que cette liste est largement incomplète. En premier lieu pour le premier conflit mondial. Dans de nombreuses communes tous les hommes nés dans la commune et morts au front ont été inscrits.

Lalley ne l'a pas fait et a omis 5 noms :

1914	NIER	Maximin-Xavier-Zacharie
1914	MANFRINI	Gustave-Célestin-Albert
1915	MARTIN	Joseph-Auguste
1917	MIRAILLET	Victor-Germain
1918	GUILLOT	Fernand-Victor-Julien

Heureusement pour ces enfants de Lalley morts au champ d'honneur, les communes dans lesquelles ils vivaient en 1914, les ont inscrits sur leur monument.

D'autres dossiers au nombre de 9 pourraient être présentés pour une éventuelle reconnaissance par les services compétents. Il s'agit de soldats réformés durant le conflit à cause de leur état de santé trop détérioré du fait de maladies contractées au service ou de blessures. Décédés à leur retour personne ne réclama pour eux les honneurs de la Nation.

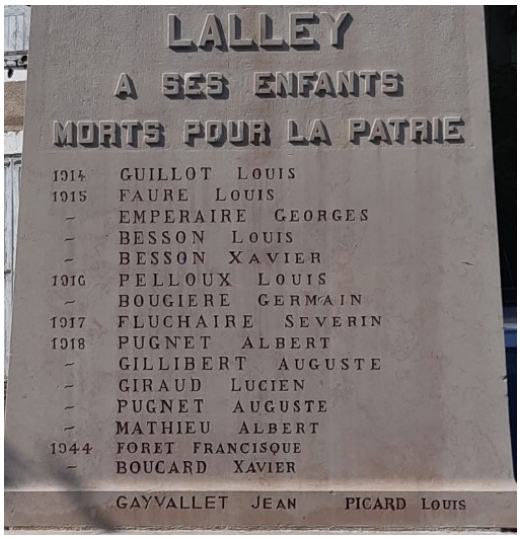

Il s'agit aussi de certain qui sont revenus du front, malades handicapés, estropiés. Leurs blessures les rongèrent durant des mois pour certains des années pour les autres, mais c'est bien la guerre qui occasionna leur décès. Il faut espérer que dans un avenir proche leur sacrifice sera reconnu et que nous pourrons enfin les honorer à leur juste valeur.

On pensait le second conflit mondial plus clair et pourtant, il n'en n'est rien ! Dans l'état civil de la commune a été découvert la transcription du décès de Louis-Jean FANTINI décédé le 26 novembre 1940, la mention « Mort pour la France » est apposée en marge. Il est surprenant de trouver cela et que depuis 80 ans personne n'ait jeté un œil sur cet oubli. Un oubli dont on peut peut-être tenter de donner une explication.

Louis-Jean FANTINI fait partie des nombreux ressortissants italiens, souvent Piémontais ou lombards venus dans nos montagnes soit pour fuir le régime de Mussolini, soit simplement pour vivre mieux qu'en Italie. Une fois à Lalley, ils se firent bûcherons ou scieurs. Le bois était la richesse de la commune et du Trièves. Les campagnes d'abattages se succédaient et les scieries, comme celle de Léon-Joseph TRONCHON à Lalley, tournaient à plein régime. Certains gardèrent longtemps la nationalité italienne d'autres demandèrent rapidement la nationalité française. C'est le cas de Louis-Jean FANTINI né en 1904 à Gérosa en Lombardie. Il s'installe dès le début des années 30 à Lalley. Naturalisé français, il est mobilisé en 1939. C'est sous les drapeaux qu'il est contaminé par la tuberculose.

Pourquoi n'est-il pas inscrit sur le monument aux morts ? on peut penser que son décès fut encombrant pour tout le monde. L'Italie fasciste en 1940 s'était rangé du côté nazi. Si le nord de la France vaincue est occupé par la Wehrmacht, les régions alpines sont occupées par l'armée italienne. Cet italien devenu français et mort sous l'uniforme français ne pouvait qu'encombrer tout le monde. Les français soumis à l'occupation italienne, les italiens occupants, sans parler de la population italienne de Lalley, quelques soit les opinions politiques qu'elle pouvait avoir. Louis-Jean FANTINI n'entrait dans aucune case.

En 1945 son cas fut pudiquement oublié malgré le changement d'alliance de l'Italie en 1943 qui à lui seul justifiait la mort de Louis-Jean FANTINI. Après 80 ans, il est grandement temps, alors que la construction européenne a largement contribué à pacifier le continent de réparer l'oubli finalement explicable de nos grands-parents montés les uns contre les autres par des idéologies mortifères.

Lorsque les temps le permettront, il sera temps d'inscrire sur notre monument, Louis-Jean FANTINI et de rendre hommage au soldat, au père de famille, à l'homme qui partit au front revient contaminé par cette maladie qui fut durant les deux conflits mondiaux une auxiliaire fidèle des combats.

Les chiffres de la sécurité routière

Afin d'avoir une base de réflexion pour l'amélioration de la sécurité routière sur la commune, des relevés de vitesse ont été effectués du 3 au 19 septembre à Lalley et Avers.

Ils ont été faits à 4 endroits et dans les deux sens de circulation :

- A Avers sur la D66 près de l'abribus
- A Lalley sur la D66 vers Mens (près de la mairie)
- A Lalley sur la D66 vers le col de la Croix Haute (près de l'Auberge du Grand Champ)
- A Lalley sur la D66B vers St Maurice (entre la place et VIVAL)

Globalement, pour les 3 derniers points de comptage, il n'y a pas (ou peu) de problèmes de vitesse avérés. Le V85 est notamment une donnée intéressante servant généralement de base d'étude. Il indique la vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des usagers.

Si l'on regarde les données de la partie basse de la RD 66, la vitesse moyenne est de 38 km/h, tandis que le V85 est de 49 km/h. On relève toutefois 13% d'excès de vitesse, mais ces excès sont généralement inférieurs à 20 km/h. Les données sont très proches dans les 2 sens de circulation.

En ce qui concerne la partie haute de la RD 66, la vitesse moyenne est de 31 km/h et le V85 seulement de 43 km/h. Le nombre d'excès de vitesse est très faible (moins de 2 % des usagers), et les excès ne dépassent pas 10 km/h.

Enfin, concernant la D66B, les vitesses sont encore plus faibles, avec une moyenne de 25 km/h, un V85 de 37 km/h, et seulement 0,2% d'excès de vitesse.

En revanche, les valeurs observées à Avers ne sont pas satisfaisantes. La vitesse moyenne est de 56 km/h, le V85 de 71 km/h et 70% des usagers sont en excès de vitesse (dont 15% roulent à plus de 71 km/h donc). Ces chiffres indiquent qu'au-delà du non-respect de la réglementation par les usagers, le caractère aggloméré de la traversée d'Avers est très mal perçu.

Les graphiques ci-dessous montrent les répartitions par tranche de vitesses (à gauche le nombre de véhicules contrôlés, à droite le pourcentage de chaque plage de vitesse). Les résultats détaillés sont disponibles sur le site internet lalley.fr

LALLEY AVERS D66 (près de l'abribus)

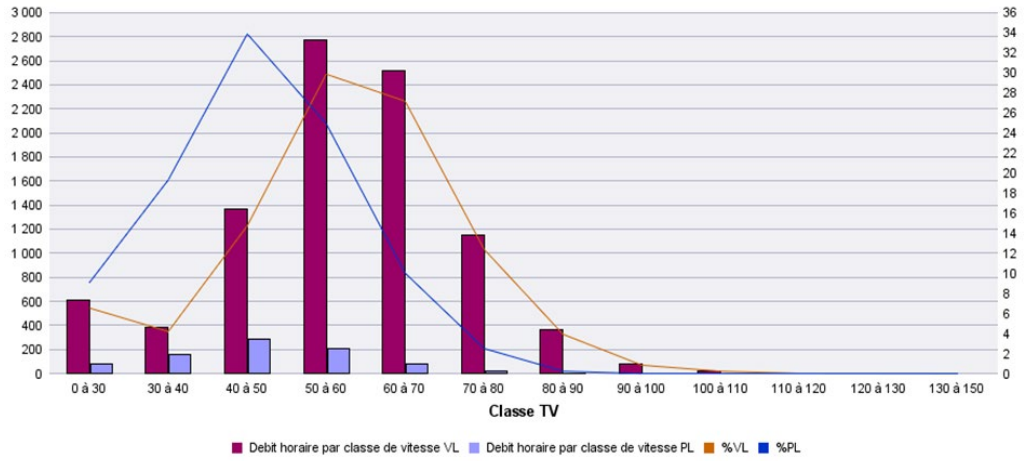

LALLEY D66 vers Mens (près de la mairie)

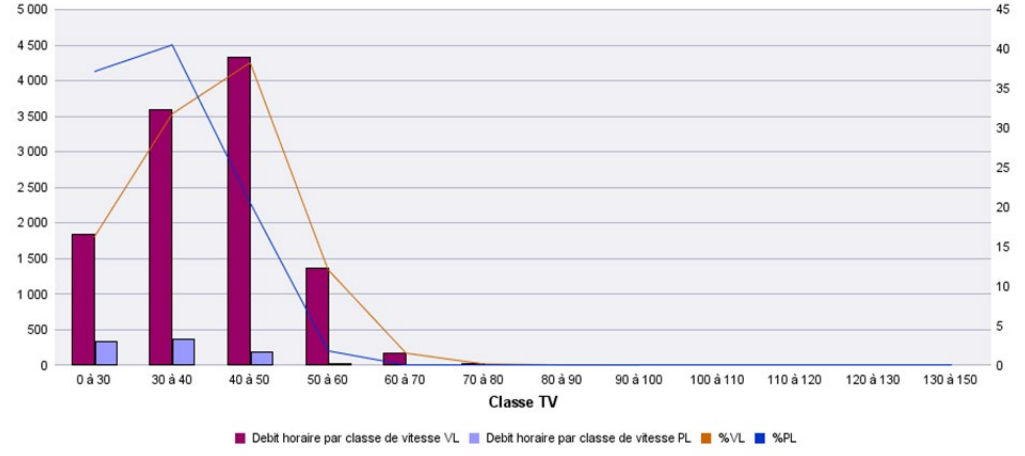

LALLEY D66 vers le col de la Croix Haute (près de l'Auberge du Grand Champ)

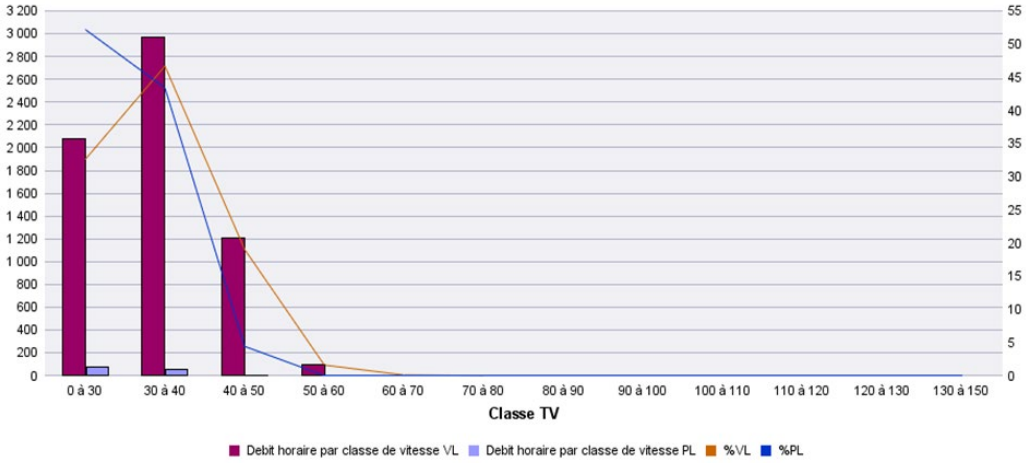

LALLEY D66B vers St Maurice (entre la place et VIVAL)

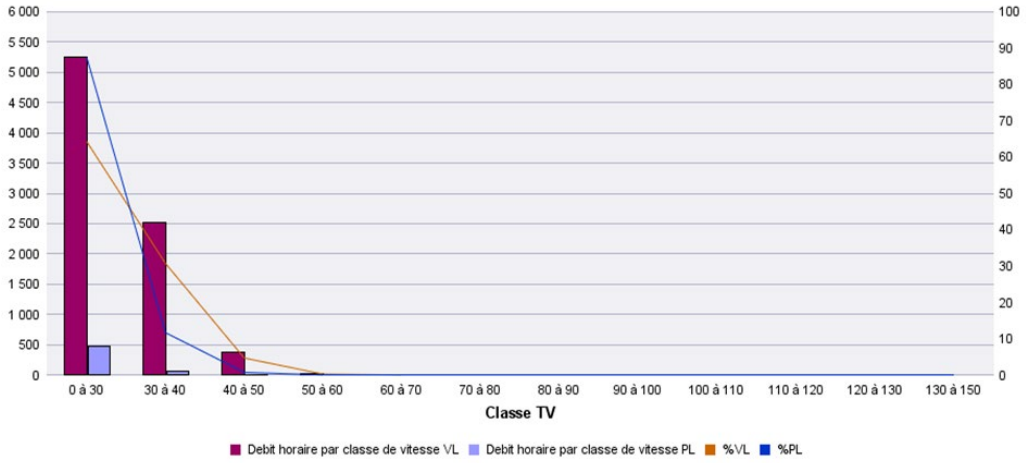

Bon anniversaire Madame Eliane Oursel !

La doyenne de Lalley vient de fêter son 100e anniversaire à l'EHPAD de Mens. Le jour de votre anniversaire, fut une fête partagée. Nous sommes tous là, pour vous dire combien, pour vous, nous n'avons qu'un souhait, Un seul vœu pour être heureux : Vous garder avec nous encore 100 ans.

Les journées du Patrimoine 2020

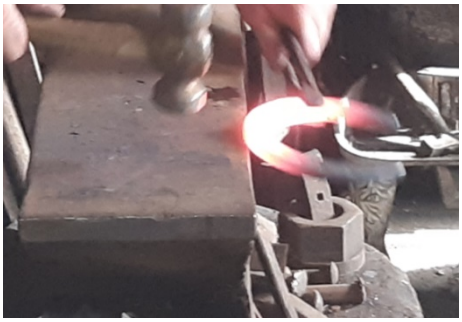

Le 19 juillet 2020, dans le cadre des journées du Patrimoine Jean-Pierre et Danielle SERRE, avaient ouvert l'historique forge de Lalley. Cette dernière construite en 1836 sera en activité jusqu'en 1976. Son implantation sur la place du village et sur le ponceau couvrant la rivière traversant le village n'est pas du au hasard.

Des forges et des Maréchaux, il y en avait eu depuis des décennies à Lalley. Si Joseph SALOMON s'installe à cette place c'est qu'on est en train de construire la « Grand route », notre départementale 66, qui partant de la route royale (ex nationale 75) doit aller jusqu'à La Mure. Lalley aura son relais de poste (Maison BERNARD) et son Maréchal ferrant, faisant du Village un véritable nœud « routier ».

La Forge durant 140 ans resta entre les mains d'une même famille ou souvent les gendres succédaient à leur beau-père. Les Titulaires furent SALOMON, RICHARD, ARTHAUD. A la fabrication et à la pose de fers pour les chevaux et les bœufs se sont ajoutés la réparation de l'outillage agricole et forestier, le travail de serrurerie et le fer forgé.

Depuis qu'ils en sont propriétaires, JP et D SERRE ont pour objectif de faire de la forge de Lalley, une sorte de musée vivant et de faire revivre le bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Chaque année pour les journées du patrimoine, ils font venir un artisan qui ramime le foyer de la forge.

Aujourd'hui nous avons assisté à la fabrication d'un fer à cheval à l'ancienne depuis la barre de fer jusqu'au produit final. Grace à J.M. VERANT, compagnon maréchal-ferrant, artisan passionné, les gestes tant de fois répétés ont repris vie. Son exposé a permis au public présent de prendre la mesure de la vivacité de la maréchalerie actuellement, mais aussi de

l'importance que revêtait autrefois le travail du maréchal tout à la fois maître du fer et soignant des bœufs et des chevaux alors que les vétérinaires n'existaient pas.

A Lalley le programme des journées du patrimoine ne pouvait se dérouler sans l'ouverture exceptionnelle de l'espace Giono, permettant aux visiteurs venant sur Lalley de découvrir les inédits d'Edith BERGER.

Samedi et dimanche Philippe SIONNEAU a effectué les visites et donné toutes les explications concernant la vie et l'œuvre d'Edith BERGER.

(**se reporter à l'article spécifique sur l'exposition**)

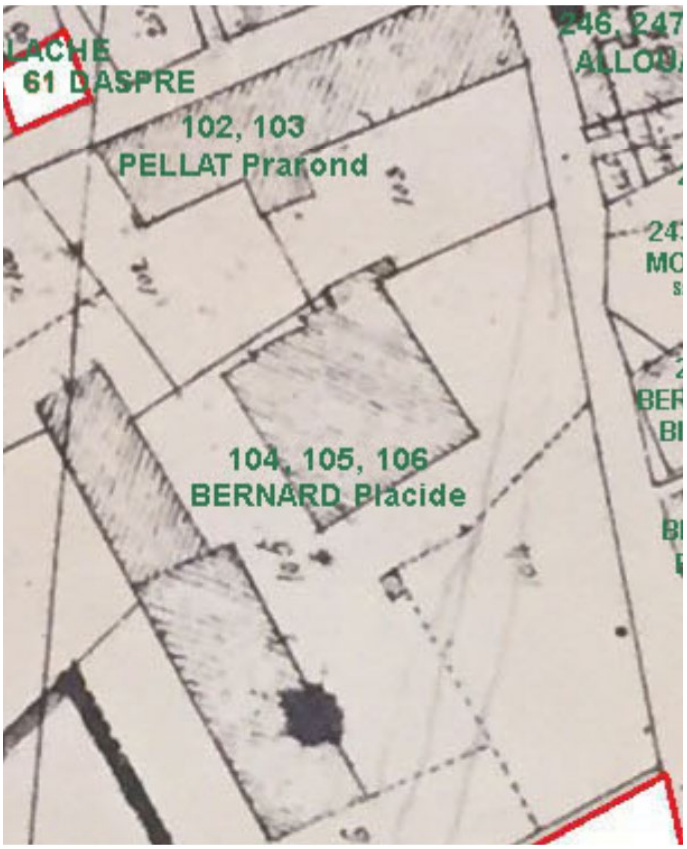

La dernière étape pour ces journées du patrimoine 2020 était la Maison BERNARD ou plus exactement l'une des granges de ce vaste ancien domaine agricole. Les visiteurs étaient nombreux comme pour les autres lieux offerts à la visite à Lalley pour admirer la restauration achevée en 2019.

La Maison BERNARD, classée au patrimoine du Trièves et de l'Isère, fait partie de ces grandes propriétés avec Logis de maîtres, logements pour les domestiques et ouvriers mais aussi granges, hangars.

Sur le cadastre de 1828 on peut voir que Placide BERNARD possède déjà trois parcelles qui forment un vaste ensemble agricole. Le domaine se verra amputé (on distingue un tracé sur le cadastre un peu décalé par rapport à la réalité) lors de la construction de la « Grande Route » en 1835. Si la famille BERNARD « perd » sur le devant, elle ferra l'acquisition de la parcelle 102 et même d'une partie de la 103, permettant la construction d'un bâtiment de liaison entre la maison et les granges acquises.

Il est notable que les grandes demeures dans le Trièves étaient construites assez souvent hors des villages et constituaient des ensembles autonomes. Les bâtiments formaient alors un quadrilatère clos, les murs extérieurs des bâtiments étaient aveugles.

Rien de tout cela dans le domaine BERNARD, situé dans du bourg et relativement ouvert sur celui-ci. Cette position et la construction de la Grande Route passant à ses abords fit que la partie basse du logis vit s'installer un relais de poste et une auberge fréquentée par les voyageurs venants du Sud de Gap ou Sisteron mais aussi d'Aix-en Provence et de Marseille. à destination de Mens et de La Mure. Si tant de familles lalleyrouses émigrèrent à Marseille, c'est qu'elles étaient directement sur le chemin des coches. A une certaine époque le relais porta le nom « A l'auberge du Cheval Blanc » dont on distingue encore une partie de l'enseigne peinte.

C'est d'ailleurs cette partie issue du « démantèlement » du bâtiment PELLAT-PRAROND qui nous intéressait particulièrement en ces journées du Patrimoine 2020.

Madame BARTHALAY entre 2015 et 2019 a fait restaurer l'ensemble de cette partie qui date de la fin XVIIIe début XIXe siècle avec l'aide d'un architecte des monuments historiques. La toiture menaçait ruine en particulier car la charpente d'origine était totalement irrécupérable.

Il a donc fallu effectuer la dépose de cette charpente et en faire faire une copie quasi identique par des artisans charpentiers spécialisés dans ce genre de travail. Les visiteurs ont pu admirer l'excellence du travail accompli pour rendre à cette grange sa gloire d'antan.

Il n'est pas inutile d'avancer quelques chiffres et détails. Afin de refaire la toiture La propriétaire et l'architecte se sont adressés à La Tuilerie BLACHE, maîtres tuiliers depuis 1740. Depuis 250 ans donc l'entreprise perpétue le savoir-faire et les traditions dans la fabrication et la pose des tuiles. Aujourd'hui la tuilerie BLACHE est spécialisée dans la restauration des monuments historiques et contribue à la sauvegarde du patrimoine tant en France qu'à l'étranger.

Aspects, formes, couleur, patines sont particulièrement des éléments à soigner pour une réalisation comme celle de la grange BERNARD. Le savoir-faire des ateliers BLACHE permet de reproduire n'importe quelle tuile plate ou "canal" existante, et cela, jusqu'au moindre détail.

La charpente, pièce maîtresse de cette restauration patrimoniale, a été réalisée par des artisans isérois sous les directives de l'architecte du patrimoine.

La première photo montre la partie entièrement neuve de l'ouvrage sur la partie du bâtiment longeant la montée de Prusère. Les seules concessions à notre époque le remplacement des plus grosses chevilles par des tirants boulonnés afin d'assurer une plus grande solidité.

Le coût de l'opération était très élevé et se montait à 139 000 € dont seuls 40 % ont été pris en charge par diverses institutions contribuant habituellement à la conservation du patrimoine.

Sur la seconde photo on peut voir la jonction entre la partie entièrement remplacée et la partie ancienne. On peut ainsi comparer la totale similitude entre le nouveau et l'ancien. La troisième et dernière photo montre en particulier l'alignement des coyaux.

Le coyau de charpente est une pièce en bois fixée au niveau inférieur du chevron, et qui déborde sur l'entablement. Positionné de manière oblique, le coyau de toiture permet de réduire la pente du toit, de faciliter l'évacuation des eaux de pluie.et de protéger la charpente de l'humidité.

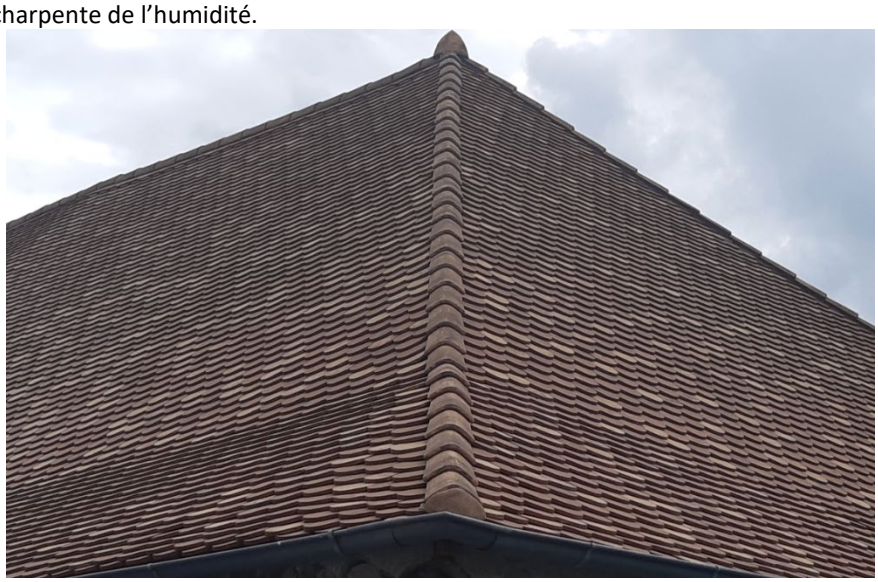

Ceux de 14….Panthéonisation des poilus de Lalley.

Le 11 novembre 2020, la France commémorera le centenaire de l'installation de la tombe du soldat inconnu sous l'arc de Triomphe à Paris. La tombe contient les restes d'un soldat tué au combat et dont on ignore le nom. En tant que mort inconnu, il représente tous les morts du conflit. Pour ce centenaire le pays honorera l'ensemble des combattants.

"Au moment où nous célébrons ce centenaire de la fin de la Grande Guerre, au moment où la voix des témoins s'est éteinte pour toujours, il est incompréhensible que ceux de 14 ne figurent pas (au Panthéon), eux dont la victoire a sauvé la patrie… "Je souhaite qu'ils franchissent le seuil sacré avec Maurice GENEVOIX, leur porte-étendard qui, inlassablement, sut faire résonner la voix et le combat de ses camarades" avait déclaré le <Président de la République Emmanuel MACRON lors de sa visite sur le champ de Bataille des Eparges où fut grièvement blessé, Maurice GENEVOIX.

Quelque 1,4 million de combattants français ont été tués pendant la Première Guerre mondiale. Mort en mars 2008, le dernier Poilu, Lazare Ponticelli, avait eu des obsèques nationales aux Invalides. En revanche avec l'entrée de Maurice Genevoix, ce sont les 8 millions de français mobilisés entre le 01/08/1914 et le 24/10/1919, jour où l'assemblée nationale rétablit la Paix, qui entrent symboliquement dans le temple « Aux grands hommes la patrie reconnaissante ! » Rarement le Panthéon n'aura aussi bien porté fièrement sa devise.

297 Hommes ayant un rapport avec la commune vont donc faire leur entrée symbolique dans le temple des grands hommes. Ils étaient nés à Lalley, avaient épousé une femme de Lalley, étaient venus pour travailler dans la commune. L'étude conduite retrace leur carrière militaire individuelle, les interactions familiales, l'évolution du village entre les plus anciens nés en 1866 et 1925 où les plus jeunes participèrent à l'après-guerre.

<u>Paysans de Guerre</u> : Les soldats de LALLEY 1914-1918.

Mardi 10 novembre 2020

Cette date reste hypothétique du fait de la situation sanitaire qui interdit les rassemblements. Le maintien des restrictions et interdictions oblige au report de la présentation à une date ultérieure.

EXPOSÉ par Jean-François CLAUDE à l'OCCASION de la PANTHÉONISATION de l'ENSEMBLE des POILUS de 14/18

Un premier bilan pour le questionnaire

Au moment où paraît ce journal municipal, il est possible de tirer un premier bilan partiel de l'enquête menée par la municipalité auprès des habitants. Pourquoi un bilan partiel parce que à l'heure actuelle les trois quarts des réponses sont issues du site internet. Les réponses sur des formulaires papier ne représentent qu'un quart. Ce qui représente si on n'y prend garde une distorsion et un manque par rapport à la réalité de la commune. Alors un grand merci à tous ceux et à toutes celles qui ont répondu mais nous allons poursuivre le recueil des formulaires papiers tout en laissant le formulaire sur le site.

Alors que montre ce premier bilan ? D'abord la satisfaction d'une large majorité que la municipalité fasse la démarche de demander aux habitants du bourg et des hameaux leurs avis sur l'avenir de la commune. La vie quotidienne et les questions qu'elle suscite apparaissent comme le plus présente dans les préoccupations des habitants. La voirie, la possibilité de continuer à faire un minimum de courses à Lalley ou dans un environnement proche, le maintien d'une ruralité forte sont des préoccupations largement exprimées.

Désertification

Les difficultés de beaucoup avec la désertification du Trièves en matière de services sont abordées par plusieurs réponses au questionnaire. Les domaines de la santé, de l'administration posent de réels problèmes à nombre d'entre vous. En corollaire, il apparaît un désarroi évident face à la marche forcée vers la dématérialisation des services en premier lieu ceux de l'état et la numérisation de plus en plus grande des démarches. Plusieurs d'entre vous expriment aussi un besoin de formation qui va de l'utilisation d'un ordinateur à la possibilité de répondre de façon autonome à l'administration en passant par la lecture d'un courriel. Durant la campagne électorale, nous avions avancé l'idée de mettre en place une structure d'aide à la population. A la vue des besoins que vous exprimez, il est flagrant que c'est une question prioritaire pour vous. Nous allons répondre aussi vite que possible à cette question. Dans les mois qui viennent, nous mettrons en place dans le local de l'ancienne boulangerie une permanence des élus où vous pourrez vous former, être aidé. Cette implantation demande bien évidemment la mobilisation de moyens financiers voir de demande de subventions, nous allons nous employer à réaliser ce projet dans les mois qui viennent afin que l'action débute en 2021.

Communauté de Communes

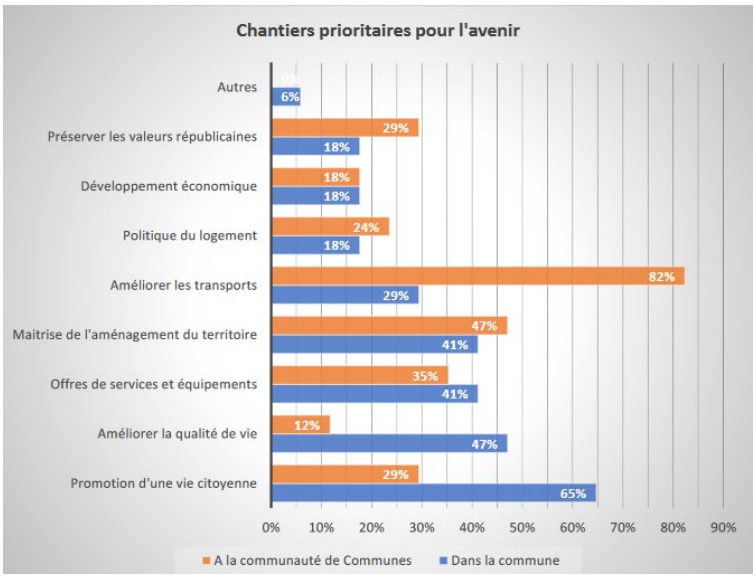

Il ressort des réponses, une large méconnaissance du partage des compétences entre la commune et la Communauté de Communes. Le fait que les 27 communes du Trièves soient regroupées en la Communauté de Communes du Trièves est très confus pour beaucoup. Ce fait particulièrement dommageable, entraîne l'incapacité à agir correctement. Le fait est qu'aller à la mairie de Lalley est facile, aller à la Maison de la communauté à Monestier de Clermont est bien plus compliqué Dans les semaines les mois qui viennent nous souhaiterions donner la parole à Jérôme FAUCONNIER, président de la Communauté de communes du Trièves, en allant recueillir sa vision pour les 6 années à venir, les projets de l'intercommunalité et son opinion sur l'avenir du Trièves en lui posant des questions comme l'articulation qu'il souhaite en commune et intercommunalité, l'évolution des compétences de la communauté de communes comme l'école, le ramassage des ordures ménagères, le tourisme.

Information communication

A la quasi-unanimité les personnes qui ont répondu souhaitent être plus informées, plus régulièrement de tout ce qui touche la commune de près ou de loin. Que ce soit le journal municipal dont les participants souhaitent une plus fréquente parution ou le site internet il y a une réelle demande d'informations. La même demande pour la mise en place d'un affichage plus important de l'information. Nous avions mis dans notre profession de foi la participation des habitants, dans les réponses au questionnaire, on voit que ceux qui ont répondu nous disent qu'ils sont partants.

.

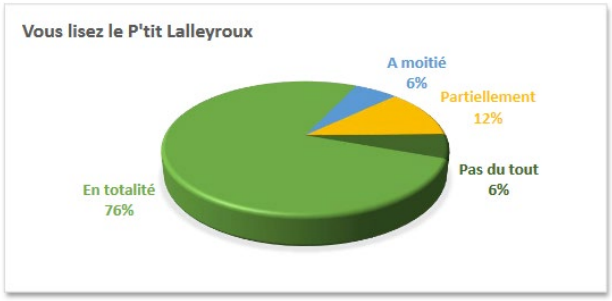

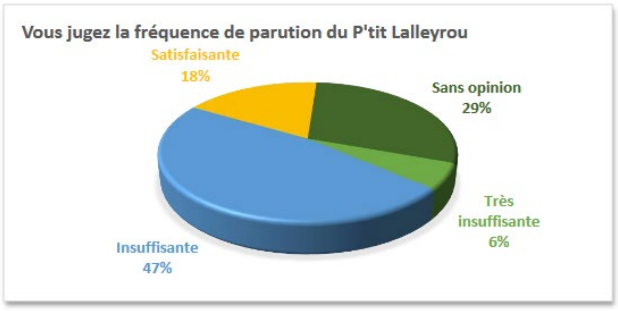

C'est avec plaisir que nous accueuillerons ces contributions volontaires dans notre communication, comme pour les commissions vous pouvez nous adresser d'ores et déjà vos candidatures par courrier.

Concernant le rythme de parution, 53% d'entre vous trouvent que le rythme est insuffisant voire très insuffisant. Il sera donc de notre objectif d'augmenter les cadences en en vous proposant dans un premier temps une parution trimestrielle.

Élus en mars, mais installés seulement à la fin mai, nous avion prévu une parution d'un numéro « objectifs » et un autre numéro de bilan de l'été, de rentrée. Les difficultés liées à la covid19 ne nous ont pas permis de le faire. Alors le numéro de rentrée est un numéro double.

Quant aux thématiques que vous souhaitez difficile de déterminer ce qui vous intéresse le plus. Sur 11 propositions 10 dépassent 59% ! Seules les délibérations du conseil sont en dessous de 50% sûrement parce-que l'on peut les retrouver en affichage public et sut le site Internet.

En espérant que ce double numéro de la rentrée vous apportera satisfaction. N'hésitez à le faire savoir.

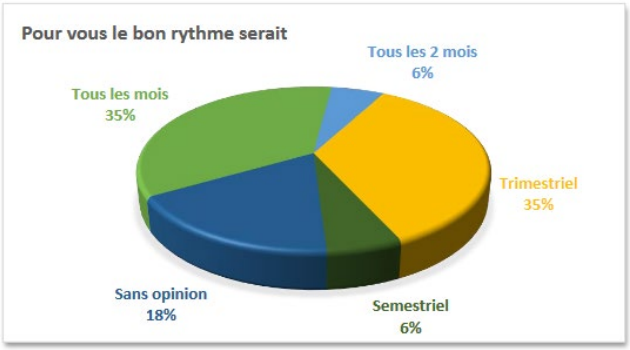

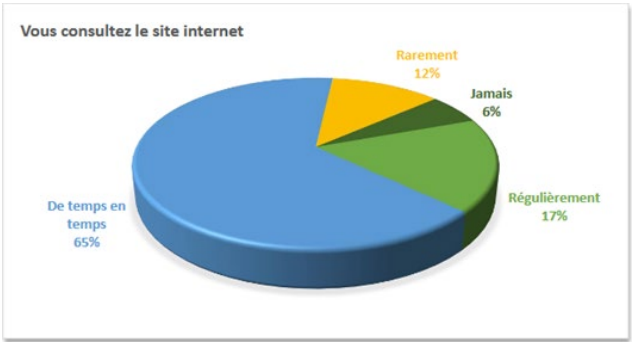

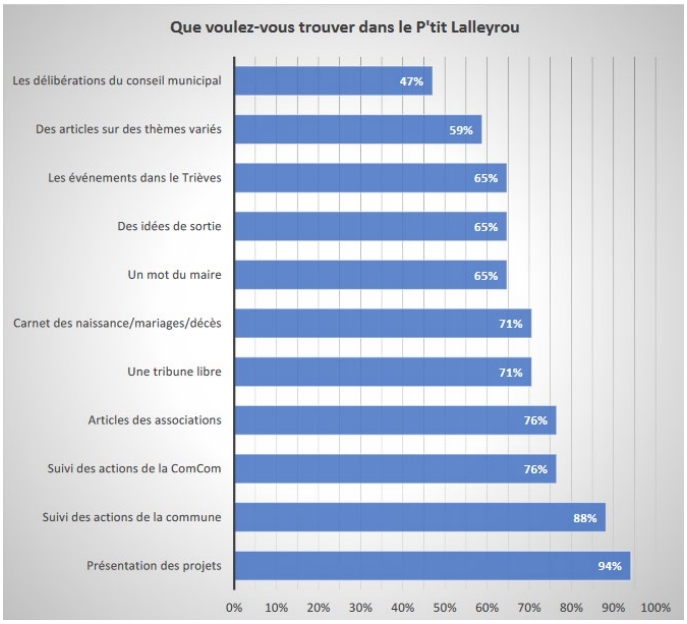

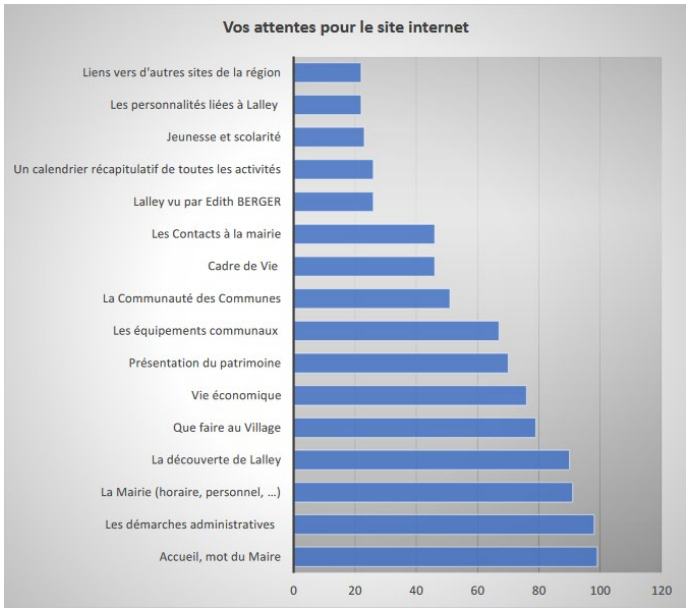

La vie culturelle et Festive

Concernant l'espace Giono, la salle polyvalente dite salle des fêtes ou autres acteurs de la vie lalleyrouse il y a une réelle satisfaction de ce qui est fait mais une immense demande d'amplification dans les domaines les plus variés du cinéma à des conférences, de la musique aux fêtes conviviales, du théâtre à des expositions variées. Cette soif pour certains relève d'une nostalgie d'antan, pour d'autres d'une volonté de la culture et les mouvements sociétaux passent à nouveau par notre communauté.

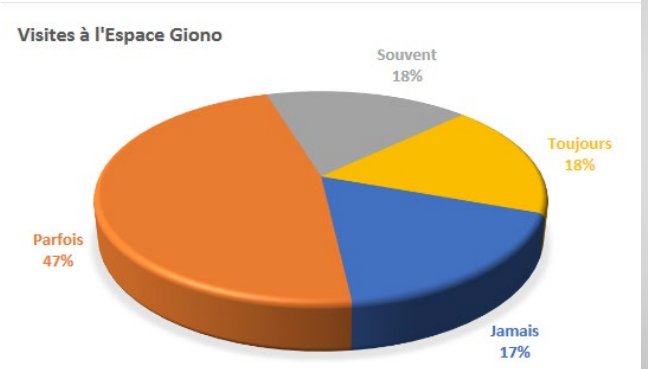

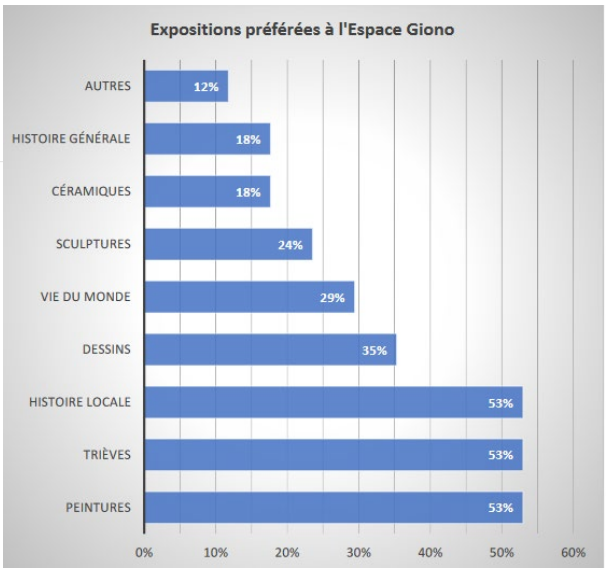

Salle des Fêtes

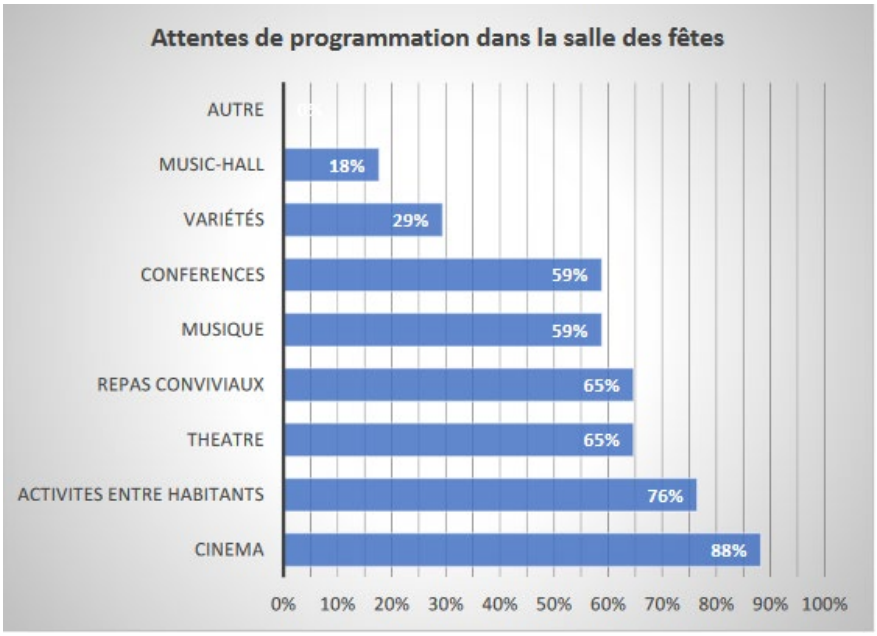

Sous couvert de l'anonymat une réponse a été particulièrement négative voire d'une violente agressivité. Nous accusant d'intrusion dans la vie des individus, faisant l'amalgame avec les débats sur le PLU, et très étonnement nous accusant du retard que la municipalité a pris dans la communication et l'information. Chacun a le droit de penser ce qu'il veut et de l'exprimer, c'est le propre de la liberté et de la démocratie. Il est normal de répondre à cette personne et d'y répondre dans ce premier bilan. Premièrement n'est-il pas étonnant de nous accuser de déni d'information au moment même où par ce questionnaire nous donnons la parole aux habitants. Il n'est aucunement de la responsabilité des municipalités ancienne ou nouvelle si le monde a été frappé par la COVID 19, et que la première des conséquences aura été un décalage de 3 mois pour le changement d'équipe municipale retardant de 6 mois et retardant encore, la mise en place d'une communication et de l'information normale. L'absence de réunion publique nous pénalise autant qu'elle vous frustre. L'un des points soulevés par ce questionnaire, mais aussi par d'autres est celui de la rénovation de la salle des fêtes, de son inachèvement et surtout du coût de cet investissement, de la répercussion sur le budget communal.

Le temps d'un bilan définitif n'est pas encore venu pour la très simple raison que le chantier officiel ne s'est achevé qu'en juin, covid19 oblige et qu'en conséquence le ban financier et comptable porte sur l'exercice 2020, en cours. Nous vous invitons à lire dans le même numéro du journal municipal le mot sur les premières actions, pour plus informations et à plus longue échéance le futur compte administratif 2020.

Nous n'avons rien à cacher sur "l'inachèvement" de l'équipement. Avec une fin de travaux en juin et le confinement les finitions qui relevaient de la commune ont pris du temps. Lors du passage de la commission de sécurité l'autorisation d'ouverture a été donnée avec certaines réserves dont la plus importante concernait la cuisine. Il a fallu à la municipalité choisir entre des investissements très coûteux pour une mise aux normes plu légère. Les autres réserves bien que n'empêchant pas le fonctionnement devaient être réalisées pour éliminer tout problème. Une barre par-ci, un groom par-là, des carrelages à poser, de la peinture à terminer. Voilà ce qu'il y avait d'inachevé. L'été a été consacré à cela, la municipalité, la commune, l'ensemble des habitants peuvent remercier Marc PETERS pour qui ce fut le chantier unique.

Reconversion de l'ancien nouveau Cimetière

L'une des questions posées concernait l'utilisation future de l'ancien nouveau cimetière de Lalley. Cet espace libéré par la désaffectation de sa vocation cinéraire permet de nombreuses possibilités. Dans le détail on trouve de nombreuses idées dans les réponses au questionnaire mais la direction qui se dégage est une utilisation plutôt sportive ou récréative au bénéfice de tous, cela va de la réimplantation d'équipements déjà existants mais posant des problèmes dans leur fonctionnement à la création de nouveaux équipements. Il a été aussi question de plantations partagées. Un questionnaire parle de la création de places de parking. Quoique l'on choisisse il faudra que le projet comporte quelques places de stationnement. Cependant implanter un trop grand nombre de places serait illusoire. Les parkings éloignés du centre bourg existent (au-dessus de l'auberge du Grand Champ et sur la route d'Avers après les gîtes du Finet) et même les jours d'affluence (marché, concours de boules), ces places restent désespérément vides. Plus qu'un manque de place comme le signale la personne répondant, il s'agit plutôt soit de l'ignorance de l'existence de ces places, soit d'un manque de signalisation.

Participation à des commissions communales

La réponse à cette question revêtait pour l'équipe une importance particulière. En effet c'est l'une des propositions maîtresses de notre proposition électorale. Mais a quoi bon faire une telle proposition si la population du bourg et de hameaux ne le souhaitaient pas ? Nous pensions confusément que tel n'est pas le cas !

82 % des habitants ayant répondu au questionnaire souhaitent participer régulièrement ou occasionnellement. La différence peut se situer dans les thématiques proposées.

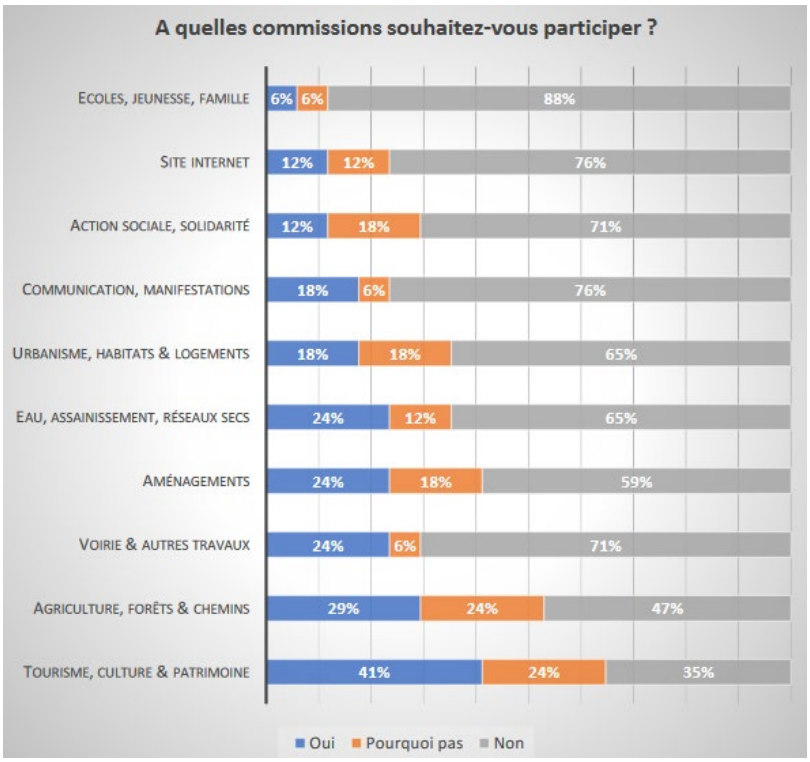

Deux commissions semblent « passionner » Lalleyrous et Aversous et en premier lieu les thématiques concernant le tourisme, la culture et le patrimoine puisque 65% des réponses répondent oui ou pourquoi pas.

Une autre thématique intéresse 53%, il s'agit de l'agriculture, des forêts et des chemins. 3e commission sur le podium, les aménagements dans la commune avec 41% cumulés.

A l'opposé en queue d'intérêt l'école, la communication et les manifestations et le site internet. On peut y voir l'idée que pour tous ceux qui ont répondu ce sont des choses qui fonctionnent bien et qui concernent moins car 60% ont plus de 60 ans et 53% sont retraités.

Aucun domaine n'est totalement boudé, au centre du classement on trouve essentiellement des domaines techniques comme l'urbanisme, le logement, l'action sociale, l'eau et l'assainissement, domaines qui sûrement apparaissent relativement rébarbatif et surtout ou l'on a peur de ne pas avoir les compétences.

Des propositions intéressantes à débattre, nous citons :

- « Étudier possibilité de mettre des panneaux solaires sur la salle des fêtes ou autres toits communaux (voir avec l'aide d'indemnités région ou Trièves comme La Centrale Villageoise du Trièves) = recettes pour la commune, écologie avec production décentralisée d'électricité. Implantation de microstation hydraulique sur le ruisseau des Bruyants (probablement possible de réutiliser les droits d'eau) ou dans le ruisseau passant sous le village = potentiels revenus pour la commune. »
- « L'extinction de l'éclairage public la nuit, serait en mon sens une très bonne initiative (économie + confort nocturne) »
- « L'achat d'une épareuse devient indispensable beaucoup de chemins n'étant plus débroussaillés. L'investissement serait amorti sur un mandat. »

»

Un nouveau site internet a vu le jour en juin

Nous avons souscrit un nouvel abonnement auprès d'un hébergeur français et modifié l'adresse du site qui est maintenant lalley.fr. Toutes les informations présentes sur l'ancien site y ont été reportées.

Ce site est votre site : vous avez des attentes, des suggestions, des informations à partager, des événements à signaler, il vous suffit d'utiliser le formulaire en page d'accueil pour nous les communiquer et nous les rajouterons sur le site. N'hésitez pas, que vous soyez particulier, association, commerçant, artisans…